

Suspension de l'Accord de 2013 :

Le MAE algérien répond au Quai d'Orsay et l'accuse de "mensonge"

P.02

Le président de la République simplifie la reconnaissance des documents algériens à l'étranger

P.02



Palements AADL :
Algérie Poste lance un service Baridimob inédit

P.04



Université :



Bourse complète couvrant le voyage et l'hébergement : L'Italie ouvre ses portes aux algériens

P.03

TICAD 2025 :



L'Algérie engagée à faire de l'Afrique une force économique de premier plan

P.05

Feux de forêt :



La diminution relative des superficies touchées confirme l'efficacité des mesures prises

P.04

Annaba / Préparatifs de la rentrée scolaire :
Le Chef de daïra d'El Hadjar évalue l'état d'avancement des projets éducatifs

P.06



Le président de la République simplifie la reconnaissance des documents algériens à l'étranger

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel officialisant l'adhésion de l'Algérie à la Convention de La Haye de 1961. Ce texte international, adopté il y a plus de soixante ans, vise à supprimer l'exigence de légalisation diplomatique et consulaire des documents publics étrangers. Une décision qui marque une étape importante dans l'ouverture juridique et administrative du pays.

Une simplification majeure des procédures

Concrètement, la convention met fin à une lourde formalité administrative : la légalisation diplomatique. Jusqu'ici, les autorités exigeaient une certification

auprès des ambassades ou consulats pour tout document public algérien présenté à l'étranger, afin d'attester l'authenticité de la signature et du cachet officiel.

La même règle s'appliquait aux documents étrangers destinés à être utilisés en Algérie. Désormais, l'adhésion de l'Algérie à cette convention supprimera cette étape fastidieuse entre les pays signataires, au profit d'une procédure plus simple et universelle connue sous le nom d'« apostille ».

Quels documents sont concernés ?

La convention précise clairement ce qu'elle entend par « documents publics ». Il s'agit notamment des actes judiciaires, tels que les décisions de justice, les actes



dressés par les greffiers, les procureurs ou les huissiers de justice. La convention inclut aussi les documents administratifs, les actes notariés et certaines attestations officielles, comme les certificats d'enregistrement ou les authentications de signatures sur des documents privés.

En revanche, la convention ne s'applique pas aux documents établis directement par les diplomates et consuls, ni aux papiers

administratifs liés à des opérations commerciales ou douanières. Ces derniers continueront de suivre les procédures classiques de certification.

Une entrée en vigueur progressive

L'adhésion de l'Algérie ne sera pas immédiate. La convention prévoit que son application prenne effet dans un délai de 60 jours après le dépôt officiel de l'acte d'adhésion auprès du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, dépositaire du traité. À partir de cette date, les pays signataires reconnaîtront plus facilement les documents algériens, et l'Algérie accordera une valeur légale aux documents étrangers sans exiger de longues démarches consulaires.

Un pas vers plus de mobilité et de coopération

Cette adhésion devrait avoir un impact positif pour les citoyens et les entreprises. Étudiants, travailleurs expatriés, investisseurs ou encore familles procédant à des démarches administratives à l'étranger verront leurs procédures largement allégées. Sur le plan économique, cela devrait également favoriser les échanges et renforcer la confiance dans les relations internationales de l'Algérie.

Avec cette décision, Alger rejoint ainsi la grande majorité des États qui ont ratifié la Convention de La Haye de 1961, confirmant sa volonté d'harmoniser ses pratiques administratives avec les standards internationaux.

SUSPENSION DE L'ACCORD DE 2013 :

Le MAE algérien répond au Quai d'Orsay et l'accuse de « mensonge »



Le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères a annoncé le 19 août dernier la suspension de l'accord bilatéral de 2013 qui permettait aux détenteurs de passeports diplomatiques et de service algériens d'être exemptés de visas. Un avis paru dans le journal officiel de la République française et qui a suscité la réaction d'Alger.

Cet avis attribue à la partie algérienne la responsabilité de la suspension dudit Accord, en indiquant que l'Algérie a cessé de l'appliquer à compter du 11 mai 2025. La nouvelle mesure imposée

par la partie française touche spécifiquement les détenteurs de passeports diplomatiques et de service, représente un changement significatif dans la politique de circulation des représentants officiels entre les deux nations. Elle illustre les tensions diplomatiques qui existent entre les deux pays.

L'impact de cette décision sur les relations bilatérales reste à évaluer. La suspension des visas pour les diplomates algériens pourrait complexifier les échanges et les négociations entre les deux pays. L'avenir des relations franco-algériennes dépendra de la capacité des deux parties à gérer ce nouveau

point de friction diplomatique.

L'Algérie dénonce les « assertions mensongères » de la France

Le ministère algérien des Affaires étrangères a vivement réagi à l'annonce française. Une source du ministère, s'exprimant via l'Algérie Presse Service (APS), a qualifié l'assertion française de « mensongère ». Selon Alger, les restrictions d'accès au territoire français pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service algériens avaient déjà été annoncées par Paris dès février 2025.

L'Algérie affirme avoir dénoncé

ces mesures dans un communiqué officiel daté du 26 février 2025. Elle rappelle également qu'un premier cas d'interdiction d'accès au territoire français pour un détenteur de passeport diplomatique algérien est survenu le 13 février 2025, suivi d'un second cas le 26 février 2025. Des demandes officielles d'explications auraient été adressées aux autorités françaises à la suite de ces incidents.

Accusations de « mauvaise foi » et principe de « réciprocité »

La source du ministère algérien des Affaires étrangères reproche à la France sa « mauvaise foi » et l'accuse d'être responsable des

premières violations de l'accord de 2013. Elle affirme que la réaction algérienne, consistant à appliquer des mesures équivalentes, s'inscrit dans le cadre de la stricte application du principe de réciprocité.

Pour Alger, ce dossier est définitivement clos depuis la notification, le 7 août dernier, de la dénonciation par l'Algérie de l'accord de 2013 relatif à l'exemption de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service. La diplomatie algérienne considère avoir agi en réaction aux mesures françaises et non l'inverse.

Visa Schengen pour l'Espagne :

Ces catégories n'ont plus besoin de prendre un rendez-vous

L'Espagne se classe parmi les destinations préférées et les plus prisées des voyageurs algériens. En raison de la forte demande et du nombre limité de rendez-vous pour les visas, BLS International, le prestataire de service, a dû prendre de nouvelles mesures pour mieux gérer le flux des demandes.

Ces ajustements visent à optimiser le processus de dépôt, à réduire les délais d'attente et permettre à un plus grand nombre de demandeurs d'accéder à ces services de visa dans des conditions plus fluides. Dans ce sillage, le centre BLS à Oran a adopté plusieurs mesures ciblant ces demandeurs.

Depuis le 1^{er} août, de nouvelles mesures ont été mises en place pour simplifier le processus de demande de visa. Désormais, certaines catégories peuvent déposer leurs dossiers sans avoir à prendre rendez-vous au préalable.

Dépôt des demandes de visa sans rendez-vous

Cette facilité s'applique en premier lieu aux titulaires d'un visa Schengen de deux ans ou plus, délivré par l'Espagne après le 1^{er} janvier 2022. Les parents et beaux-parents (père ou mère uniquement) de citoyens espagnols résidant en Espagne peuvent également bénéficier de cette procédure.

Pour cela, ils doivent présenter

plusieurs documents dont le passeport du citoyen espagnol, un acte de naissance ou familial légalisé et traduit prouvant le lien de parenté, un acte de mariage pour les beaux-parents, une lettre d'invitation de la police espagnole de moins de trois mois, le passeport du demandeur.

Par ailleurs, le personnel universitaire algérien, incluant les enseignants, chercheurs et doctorants, invité pour un séjour de courte durée, est aussi concerné par cette disposition. Ils doivent simplement fournir une lettre d'invitation d'une université espagnole de moins de trois mois, leur attestation de fonction ou certificat d'inscription universitaire de moins de trois mois, et leur

passeport.

Il est important de noter que les membres de la famille de ces demandeurs, quant à eux, doivent prendre un rendez-vous via le site de BLS pour le dépôt de leurs dossiers de visa.

Nouveaux critères pour les documents d'état civil

Depuis le 1^{er} août 2025, de nouvelles règles s'appliquent aux documents d'état civil requis pour toute demande de visa, qu'il soit Schengen ou national. Tous les actes (de naissance, mariage, décès, livret de famille...) doivent impérativement être légalisés par le ministère des Affaires étrangères algérien. De plus, si ces documents

ne sont pas rédigés en espagnol, une traduction certifiée est désormais obligatoire.

Les procédures de dépôt pour les visas nationaux liés aux études et au regroupement familial ont été également modifiées. Depuis le 20 juillet 2025, toutes les demandes de cette catégorie doivent être déposées exclusivement au centre BLS d'Oran.

Par ailleurs, les rendez-vous pour cette catégorie sont mis en ligne et disponibles chaque jour à 20 heures. Il est important de veiller à ce que le type de rendez-vous corresponde exactement à la nature de la demande, car aucune exception ne sera accordée.

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L. MEDIACOM PRESSE
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur general : Bicha salim
Directeur de la publication : Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction : Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybousestimes.dz
Email: redaction@seybousestimes.dz
contact@seybousestimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

UNE BOURSE COMPLÈTE COUVRANT LE VOYAGE ET L'HÉBERGEMENT :

L'Italie ouvre ses portes aux algériens

L'Institut culturel italien d'Alger annonce le lancement du « Programme d'Excellence – Campus arabo-méditerranéen 2025 », une initiative ambitieuse qui place l'éducation et la coopération internationale au cœur de son action. Conçu par l'université LUISS de Rome, en partenariat avec onze universités italiennes et avec le soutien du ministère italien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ce projet s'adresse aux étudiants les plus brillants de la région MENA. À l'heure où les défis globaux exigent des solutions partagées et une approche multidisciplinaire, le Programme d'Excellence se présente comme un tremplin pour les jeunes talents. Il est destiné aux étudiants en dernière année de licence qui aspirent à devenir les acteurs du changement dans leurs sociétés. L'objectif est de les préparer à conjuguer compétences techniques, ouverture internationale et sens de l'innovation, afin de répondre aux grandes problématiques de notre époque. Les thématiques abordées recouvrent donc un large spectre d'enjeux contemporains. Les participants travailleront sur la santé publique et la résilience des

systèmes sanitaires, sur l'agriculture durable et les nouvelles formes d'innovation alimentaire, mais aussi sur l'intelligence artificielle et la transformation numérique. Ils seront alors amenés à réfléchir à la transition énergétique et à la protection de l'environnement, aux relations internationales et aux nouveaux équilibres diplomatiques, sans oublier les questions d'éthique et de lutte contre la corruption. En réunissant des experts italiens et des étudiants venus d'horizons variés, le programme cherche ainsi à favoriser un dialogue fécond entre cultures et approches scientifiques. **Une expérience internationale immersive : une bourse complète couvrant le voyage et l'hébergement.** Le Programme d'Excellence repose sur une pédagogie qui combine formation à distance et immersion en présentiel. Les étudiants suivront d'abord quarante heures de cours en ligne, animés par des professeurs et chercheurs de renom, afin d'acquérir des bases solides et de commencer à échanger entre eux. Après ce premier module, les participants poursuivront avec un séjour de deux semaines en Italie, entre l'université LUISS et d'autres établissements prestigieux, où ils

remplaceront les enseignements théoriques par des ateliers pratiques, des conférences et des activités de terrain. Ainsi, cent places gratuites sont ouvertes aux candidats, et cinquante d'entre elles bénéficient d'une bourse complète couvrant le voyage et l'hébergement. La sélection, qui repose sur le mérite académique et la motivation, garantit alors la qualité et l'engagement des participants. Un double parcours pour étudiants et professionnels Le Campus arabo-méditerranéen (AMC) se distingue par son ouverture à différents publics. Il propose en effet deux parcours distincts : •International Honor Program for Students : destiné aux étudiants universitaires de la région MENA. Ce parcours d'excellence met l'accent sur l'internationalisation et le dialogue interculturel. Les inscriptions étudiantes sont ouvertes via ce lien : Cliquez ici. •International Executive Program for Professionals : réservé aux cadres, fonctionnaires et praticiens d'organisations publiques et privées. Il vise à renforcer leurs compétences managériales, stratégiques et internationales afin de mieux répondre aux besoins de leurs sociétés. Pour les professionnels,

toutes les informations pratiques ainsi que le formulaire de participation sont disponibles ici : Cliquez ici. Au-delà de son contenu académique, le Programme d'Excellence incarne une vision de coopération méditerranéenne. Ainsi, il contribue à renforcer les liens entre l'Italie et les pays de la région MENA, en misant sur la mobilité étudiante et le partage des savoirs. Pour l'Institut culturel italien d'Alger, qui accompagne l'initiative, il s'agit d'un projet emblématique de diplomatie culturelle et scientifique, où l'éducation devient alors un outil de rapprochement entre les peuples. **Candidatures ouvertes jusqu'au 12 septembre 2025 : quel est le dossier à fournir ?** Les étudiants souhaitant rejoindre ce parcours ont jusqu'au 12 septembre 2025 pour déposer leur candidature en ligne. Une sélection rigoureuse permettra de retenir les profils les plus prometteurs, capables de s'investir pleinement dans cette aventure intellectuelle et humaine. Plus qu'une formation, le Programme d'Excellence offre une véritable expérience : apprendre, débattre, construire des solutions collectives et tisser un réseau international qui accompagnera les lauréats tout au



long de leur carrière. Les candidats étudiants doivent remplir le formulaire d'inscription en ligne et fournir les pièces suivantes : •Une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité. •Un curriculum vitae détaillé. •Une lettre de motivation précisant l'intérêt pour le programme et les objectifs personnels. •Un relevé de notes récent attestant du parcours académique. •Toute certification linguistique disponible (anglais ou italien de préférence). •Le formulaire d'inscription en ligne, dûment rempli via le lien prévu pour chaque catégorie de participant. Le programme s'adresse également aux jeunes professionnels et décideurs. Le dossier de candidature comprend : •Une copie d'un document d'identité valide. •Un CV actualisé mettant en avant l'expérience professionnelle. •Une lettre de motivation soulignant l'intérêt pour la coopération arabo-méditerranéenne. •Le cas échéant, des lettres de recommandation professionnelles.

L'école américaine d'Alger (AISA) engage un nouveau cap

L'École Internationale Américaine d'Alger (AISA) a nommé Ariella Knight au poste de directrice et ouvrira ses portes pour l'année scolaire 2025-2026 le 24 août 2025. L'AISA réaffirme son engagement à long terme en faveur d'un enseignement de style américain de classe mondiale en Algérie. Elle reste ouverte à l'inscription de nouveaux élèves de toutes nationalités, comme c'est le cas depuis 2015. Située à Ben Aknoun, l'AISA est

officiellement reconnue par les autorités algériennes et affiliée à l'ambassade des États-Unis à Alger. Les cours sont dispensés en anglais par des enseignants américains certifiés, selon une pédagogie centrée sur l'élève, fondée sur l'exploration et l'apprentissage actif, dans un environnement bienveillant et multiculturel. **Une école tournée vers l'avenir de l'Algérie** La nomination d'Ariella Knight — éducatrice et entrepreneuse américaine vivant en Algérie

depuis 2018 — marque une nouvelle étape dans l'histoire de l'école. Forte de plusieurs années d'expérience dans la conduite de programmes éducatifs à Alger, elle apporte à l'AISA à la fois une continuité solide et une nouvelle dynamique. « L'AISA est une communauté scolaire unique à Alger — proche, chaleureuse, et profondément attentive à chaque élève qui franchit nos portes », a-t-elle déclaré. « Notre équipe est fière de servir des familles en quête d'une éducation internationale fondée

sur l'excellence et l'inclusion. » L'école finalise également un plan d'expansion à long terme pour répondre à un intérêt croissant et consolider son rôle en tant que pilier de l'enseignement de style américain en Algérie. **Un message de partenariat** « Le développement continu de l'AISA reflète la solidité des relations entre les États-Unis et l'Algérie, ainsi que notre engagement commun en faveur de l'éducation et des opportunités », a déclaré l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Elizabeth

Moore Aubin. « Nous soutenons les initiatives qui favorisent un apprentissage de qualité et une meilleure compréhension interculturelle. » Lieu : Ben Aknoun, Alger - Rentrée scolaire : 24 août 2025 - Âges concernés : de 3 à 14 ans (Petite section à la 4e) -Programme : enseignement complet du cursus américain, en anglais, par des enseignants certifiés - Inclusions dans les frais : repas chaud du midi + activités périscolaires

ALGÉRIE – ÉTATS-UNIS :

Le sport comme vecteur d'échanges, d'amitié et de coopération

La wilaya de Tipaza a vibré au rythme des fleurets et des sabres. Pendant une semaine, le Centre national des sportifs d'élite de Fouka a accueilli un camp d'entraînement inédit, rassemblant de jeunes talents algériens et des champions venus des États-Unis. Sous le slogan « Fencing Futures », l'événement a combiné stages intensifs, échanges culturels et rencontres amicales, donnant une nouvelle dimension à la diplomatie sportive entre Alger et Washington. Dès le premier jour, les participants se sont plongés dans un programme chargé, conçu par des entraîneurs olympiques, paralympiques et des arbitres internationaux. En effet, vingt-quatre escrimeurs algériens, rejoints par onze entraîneurs nationaux, ont bénéficié d'un encadrement de haut niveau assuré par des experts américains. Les séances ont permis aux jeunes athlètes d'affiner leur technique,

d'améliorer leur concentration et de développer un esprit de compétition sain. La semaine n'a pas seulement été sportive. Les échanges quotidiens sur et en dehors des pistes ont façonné une atmosphère d'amitié et de respect mutuel. Les derniers assauts amicaux de la clôture, ponctués de sourires, d'accolades et de photos partagées, ont traduit mieux que n'importe quel discours l'impact humain et émotionnel de ce programme. **Camp d'élite d'escrime : une initiative soutenue par l'ambassade des États-Unis en Algérie** Le camp « Fencing Futures » a vu le jour grâce à une subvention de l'Ambassade des États-Unis en Algérie, accordée à Project Harmony International. L'événement s'est tenu en partenariat avec la Fédération algérienne d'escrime et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Dans son allocution lors de la

cérémonie de clôture, l'ambassadrice Elizabeth Moore Aubin a félicité les athlètes et leurs encadrants pour leur engagement. Elle a rappelé que ce type d'initiative va bien au-delà du sport. « Ce camp est un nouvel exemple de la solide et croissante coopération entre les États-Unis et l'Algérie. Chaque jour, notre relation bilatérale se renforce, que ce soit dans le sport, la culture ou le commerce. Cette semaine de formation illustre parfaitement ce que nous pouvons accomplir ensemble », a-t-elle déclaré devant les participants. **EducationUSA et American Spaces, deux passerelles d'avenir pour les jeunes Algériens** L'ambassadrice américaine a également rappelé que l'Ambassade des États-Unis propose plusieurs programmes à destination des jeunes Algériens. À travers EducationUSA, installé au sein de l'Ambassade et du centre d'orientation World Learning à Alger, les étudiants peuvent obtenir

des informations fiables sur les opportunités d'études aux États-Unis et être orientés vers des universités qui favorisent un équilibre entre excellence académique et pratique sportive. En outre, elle a aussi encouragé les jeunes intéressés par l'apprentissage de l'anglais à rejoindre les activités des American Spaces, des centres accessibles qui offrent des outils modernes pour perfectionner leurs compétences linguistiques. Ces espaces existent à Alger, Oran, Béchar, Constantine et Ouargla. Algérie – États-Unis : la diplomatie sportive en action Ainsi, ce camp d'escrime s'inscrit dans le cadre d'une collaboration plus large entre l'Algérie et les États-Unis dans le domaine de la diplomatie sportive. Celle-ci favorise non seulement le développement des disciplines, mais renforce également les passerelles humaines et culturelles.

La dynamique se poursuivra dès novembre prochain. Dix entraîneurs et administrateurs sportifs algériens s'envoleront pour le New Jersey dans le cadre de l'« International Sports Programming Initiative ». Ils y découvriront de près les programmes du sport universitaire américain et partageront leurs expériences avec leurs homologues. Au-delà des médailles et des performances, « Fencing Futures » a prouvé que le sport reste un langage universel. Les sportifs ont échangé bien plus que des techniques, ils ont partagé une vision commune du respect, de l'effort et du dépassement de soi. Une graine a été semée à Tipaza, et elle portera ses fruits dans les années à venir, sur les pistes d'escrime comme dans les relations entre les deux nations.

ALGÉRIE POSTE: Une nouvelle carte de paiement électronique pour les nouveaux bacheliers



Algérie Poste a annoncé, vendredi dans un communiqué, le lancement d’une nouvelle carte de paiement électronique spécialement conçue pour les nouveaux bacheliers, qui sera distribuée à partir de septembre prochain. Cette initiative, qui “vient appuyer les efforts de numérisation du parcours universitaire”, reflète “l’ouverture de l’entreprise sur le milieu universitaire, véritable vivier de compétences nationales”, précise le communiqué. Cette carte “offrira aux étudiants une panoplie de services conçus pour répondre à leurs besoins quotidiens dans l’environnement universitaire, tout en promouvant l’usage sécurisé du paiement électronique”, selon la même source. Algérie Poste compte également, dans les prochaines semaines, “lancer une nouvelle

gamme de cartes de paiement électronique, dans le cadre de sa stratégie d’amélioration continue de l’expérience client et de renforcement de l’inclusion financière”, contribuant ainsi à “la consolidation de l’économie numérique nationale”, conclut le communiqué.

PAIEMENTS AADL 1, 2, 3 : Algérie Poste lance un service Baridimob inédit

L’Agence nationale de l’amélioration et du développement du logement (AADL) a signé une convention-cadre avec Algérie Poste et la Banque nationale de l’habitat (BNH), ouvrant la voie au paiement électronique des tranches des logements AADL. Selon un communiqué de l’agence, cet accord permettra aux souscripteurs des programmes AADL 1 et AADL 2 de régler leurs mensualités via l’application de paiement électronique BaridiMob. Plus important encore, cette même application sera utilisée pour le paiement des premières tranches du programme AADL 3.

Cette initiative s’inscrit dans la feuille de route du gouvernement visant à développer le paiement électronique et la numérisation des services publics pour les citoyens. Les souscripteurs retenus pour un logement AADL 3 devront s’acquitter d’un premier versement équivalent à 38 % de la valeur totale du logement, réparti en cinq tranches :
• 10 % lors de l’acceptation provisoire du dossier du souscripteur.
• 7 % à l’achèvement des travaux de fondations.
• 7 % à l’achèvement des gros œuvres.
• 7 % à l’achèvement de tous les travaux secondaires, de voirie et des réseaux divers.

• 7 % lors de la signature du contrat de vente-location et de la remise des clés du logement.
AADL 3 : Prolongation du délai de recours jusqu’au 6 septembre
Le ministère de l’Habitat, de l’Urbanisme et de la Ville a annoncé, par voie de communiqué, la prolongation du délai de téléchargement des recours pour les inscrits au programme AADL 3 jusqu’au 6 septembre 2025. Cette prolongation vise à « offrir une opportunité supplémentaire à toutes les personnes concernées pour finaliser leurs démarches » et à « faciliter l’étude et le traitement de leurs dossiers dans les meilleurs



délais », précise le communiqué. Rappelons que, jusqu’au mardi 29 juillet, plus de 1 170 000 souscripteurs inscrits sur la plateforme AADL 3 ont pu accéder à leurs comptes et consulter les résultats de l’étude de leurs dossiers, à indiqué un communiqué de l’Agence AADL. « Pour le troisième jour consécutif, les souscripteurs continuent d’accéder

à la plateforme électronique dédiée à la consultation des résultats de l’étude des dossiers, dans de bonnes conditions techniques », mentionnait le communiqué. Il a également précisé que le nombre de souscripteurs ayant pu consulter le résultat et télécharger leur avis d’acceptation ou de rejet dépassait les 1 170 000. L’agence a par ailleurs rappelé aux souscripteurs dont les dossiers ont été rejetés qu’ils peuvent « déposer leurs recours exclusivement via la même plateforme, à travers l’espace dédié à cet effet. Le recours doit être accompagné des documents requis et respecter le délai légal » de 30 jours.

TÉLÉPHONIE MOBILE: Les opérateurs appelés à se conformer aux clauses des cahiers des charges

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a appelé, jeudi, les opérateurs de téléphonie mobile à l’impératif de se conformer aux clauses des cahiers des charges et de respecter les obligations de couverture réseau, indique un communiqué du ministère. “Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, jeudi, une réunion tenue avec le président du conseil de l’Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), Mohamed

El Hadi Hannachi, qui était accompagné de cadres de cette instance, en présence des cadres du ministère, et consacrée à l’évaluation de la couverture réseau de téléphonie mobile”, précise la même source. Cette rencontre a été l’occasion d’évaluer la couverture réseau de téléphonie mobile “notamment sur les axes routiers, dont l’autoroute Es-Ouest, conformément aux instructions données précédemment à ce sujet, outre les projets en cours de réalisation par les opérateurs”, note le communiqué.

Dans ce cadre, le ministre a appelé les opérateurs à l’impératif de se conformer aux clauses des cahiers des charges et de respecter les obligations de couverture, ajoute la même source. La réunion a également abordé l’activité du courrier express domestique (régime de la simple déclaration) et du courrier accéléré international (régime de l’autorisation), où il a été décidé d’organiser, dans les prochains jours, une rencontre avec les opérateurs concernés, pour assurer un meilleur encadrement de cette



activité et améliorer les services fournis aux citoyens, compte tenu de l’importance de cette activité, notamment dans le cadre

du développement du commerce électronique en Algérie, conclut le communiqué.

FEUX DE FORÊT: La diminution relative des superficies touchées confirme l’efficacité des mesures prises

Les superficies touchées par des feux de forêt ont relativement diminué jusqu’au mois d’août courant, par rapport à la même période de 2024, ce qui confirme l’efficacité des mesures et dispositions prises dans le cadre de la campagne nationale de prévention et de lutte contre les feux de forêt, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale des forêts (DGF). Jusqu’au 20 août 2025, 2.296,71 hectares ont été touchés par des feux contre 2.879,70 hectares à la même période de 2024, a précisé le communiqué, soulignant la



nécessité de maintenir ce résultat positif, à travers la conjugaison des efforts des différents intervenants et la contribution vitale de la société civile. Le ministère de l’Agriculture, du

Développement rural et de la Pêche élabore, à travers la DGF, un plan national annuel de prévention et de lutte contre les feux de forêt, qui sont parmi les risques majeurs auxquels l’Algérie est confrontée. Dans le cadre des efforts de prévention des feux de forêt, les hautes autorités ont adopté une nouvelle stratégie axée sur la proactivité et l’approche participative, à travers la coordination avec différents acteurs et la mise à contribution de la société civile, en sus du durcissement des peines à l’encontre des pyromanes, de l’acquisition de nouveaux moyens

d’intervention, notamment aériens, et de l’utilisation des nouvelles technologies, en particulier les drones, selon la même source. La DGF a, par ailleurs, appelé les citoyens habitant à proximité de zones forestières et les usagers de tels espaces à faire preuve de vigilance et à signaler immédiatement tout départ de feu via les numéros verts dédiés à cet effet. Les 17, 18 et 19 août derniers, les services de la DGF ont pris toutes les mesures nécessaires pour garder la situation sous contrôle au niveau des structures décentralisées, suite

à un bulletin spécial des services météorologiques faisant état d’une hausse des températures accompagnée de vents forts dans plusieurs wilayas, a rappelé le communiqué. Durant cette période, 39 incendies ont été enregistrés, ayant détruit 233,84 hectares de couvert végétal. Tizi Ouzou a enregistré 12 incendies (93,80 hectares détruits), Béjaïa 4 incendies (93,50 hectares), Jijel 5 incendies (17,50 hectares), Skikda 6 incendies (13,25 hectares), Souk Ahras 2 incendies (6 hectares) et Tipasa 3 incendies (3,60 hectares).

ALICANTE: Les échanges commerciaux avec l’Algérie atteignent 64 millions € au premier semestre

La Chambre de commerce de la ville d’Alicante, en Espagne, a annoncé un record historique dans les échanges commerciaux avec l’Algérie. Les entreprises privées de cette région ont atteint un volume d’affaires de 64 millions d’euros durant le premier semestre de l’année 2025, un chiffre qui illustre la reprise progressive des relations économiques entre Alger et Madrid après plusieurs années de gel. Cette performance exceptionnelle témoigne d’un regain d’intérêt pour le marché algérien. La presse locale dans la région du Levant (Levante) a largement commenté cette évolution, en la qualifiant de « retour de l’Algérie sur la carte économique d’Alicante ». Les journaux soulignent que ce regain d’activité constitue une



bouffée d’oxygène pour plusieurs entreprises espagnoles de la région. Ces dernières avaient été fortement touchées par la suspension de l’accord d’amitié et de bon voisinage entre l’Algérie et l’Espagne. Certaines d’entre elles, menacées de faillite, voient aujourd’hui une réelle opportunité de relance de leur activité. **Reprise des échanges commerciaux entre l’Algérie et Alicante**

Cette croissance économique est d’autant plus remarquable qu’elle intervient après une période de tensions diplomatiques entre l’Algérie et l’Espagne. Le volume des échanges entre les deux pays avait considérablement diminué, impactant fortement les entreprises espagnoles, notamment celles de la région d’Alicante. La levée des restrictions bancaires, décidée fin 2024 par le président

de la République algérienne, a joué un rôle crucial dans cette reprise. Cette mesure a permis de rétablir la confiance entre les partenaires commerciaux et de faciliter les transactions financières. **La levée des restrictions, un catalyseur pour l’économie** Avant la levée des restrictions bancaires, des milliers d’entreprises espagnoles, particulièrement dans la région d’Alicante, avaient cessé leurs activités en Algérie, subissant des pertes économiques considérables. La situation était devenue critique pour certaines d’entre elles, qui étaient au bord de la faillite. Les médias espagnols estiment que cette reprise pourrait ouvrir la voie à un nouveau cycle de coopération économique entre Alger et Madrid, notamment dans les secteurs de

l’agroalimentaire, de la construction, de la céramique et des services portuaires. L’Algérie, redevenue un partenaire commercial central pour Alicante, offre aux entreprises espagnoles un débouché vital dans un contexte économique européen difficile. Avec un premier semestre 2025 déjà marqué par des résultats jugés « exceptionnels », les observateurs s’attendent à ce que le volume des échanges commerciaux continue de croître au second semestre. Pour de nombreux analystes espagnols, ce regain démontre que la coopération algéro-espagnole, bien que fragilisée par les tensions politiques récentes, reste incontournable et promise à un avenir solide.

TICAD 2025: L’Algérie engagée à faire de l’Afrique une force économique de premier plan

Le ministre de l’Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a souligné, à Yokohama (Japon), où il participe en qualité de Représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l’Afrique (TICAD 2025), l’engagement de l’Algérie à renforcer la place de l’Afrique en tant que force économique de premier plan sur la scène internationale, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Dans une allocution prononcée lors de la séance consacrée aux questions économiques, M. Ouadah a souligné “l’engagement ferme de l’Algérie en faveur de l’intégration continentale et du renforcement de la place de l’Afrique en tant que force économique de premier plan sur la scène internationale, à travers l’investissement dans les énergies prometteuses et l’ancrage des valeurs de solidarité, d’unité et de complémentarité stratégique”. Le continent africain “traverse une étape décisive de son processus

économique et de développement”, qui exige de placer la transformation économique au cœur des priorités, a-t-il soutenu. Pour ce faire, il importe de travailler sur quatre axes essentiels, à leur tête l’innovation et la technologie, “véritables leviers” du développement, notamment à travers la transformation numérique et l’intelligence artificielle, a-t-il expliqué, mettant en avant le rôle clé des start-up africaines dans la création de richesses et d’emplois. Le deuxième axe concerne les investissements directs étrangers (IDE), “indispensables pour stimuler la croissance en Afrique”, notamment dans les domaines des infrastructures, des énergies renouvelables et de l’industrie de transformation, a poursuivi le ministre, insistant sur la nécessité pour ces investissements de “tenir compte des priorités locales” et de “respecter les normes environnementales et sociales”. S’agissant du troisième axe, à savoir les ressources naturelles, M. Ouadah a plaidé pour une gestion “rationnelle et équitable” des ressources, associée à la diversification de la base économique, comme condition

préalable à la réalisation d’un développement durable et à la consolidation de la stabilité, faisant remarquer que “la dépendance excessive aux ressources naturelles a rendu les économies africaines vulnérables aux fluctuations et aux crises”. Le quatrième axe concerne le capital humain, a précisé le ministre. Mettant en exergue “l’énorme vivier de jeunes africains talentueux et créatifs”, il a affirmé qu’investir dans l’éducation, la formation et l’entrepreneuriat pour offrir des emplois décents est “une condition sine qua non pour transformer ce vivier en moteur de la transformation économique”. Par ailleurs, passant en revue l’expérience algérienne dans le processus de développement, M. Ouadah a rappelé que “l’économie nationale a connu une croissance soutenue grâce à de profondes réformes structurelles et à une politique ambitieuse de renforcement de la production nationale et de diversification des exportations hors hydrocarbures, ayant permis à l’Algérie de devenir la troisième économie africaine”.



Et d’ajouter que le modèle algérien “se distingue par une indépendance économique et une absence de dette extérieure”. Dans le cadre de la coopération internationale, le ministre a souligné que “l’Algérie s’emploie à renforcer les partenariats stratégiques avec le Japon et les autres pays asiatiques, notamment dans les domaines de la technologie, de l’industrie de transformation, des énergies renouvelables et du transfert d’expertises dans l’innovation et la gestion moderne, en tenant compte des priorités africaines en matière de développement”. M. Ouadah a, à cet égard, rappelé l’importance du Sommet de Tokyo

en tant que “cadre stratégique” de dialogue et “mécanisme efficace” d’appui à la coopération, sur la base de la solidarité, du respect et des intérêts mutuels. Organisée en partenariat entre l’Union africaine, le Japon, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale, la TICAD 2025 réunit des représentants de 55 pays africains, en sus des autorités japonaises et des représentants d’organisations internationales. Cette conférence, dont les travaux ont débuté mercredi dernier, vise à renforcer la coopération entre les différentes parties prenantes et à explorer de nouvelles voies permettant d’atteindre les objectifs de l’Agenda 2063 de l’Union africaine et de l’Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable, notamment en lien avec les trois principaux piliers de la TICAD : l’économie, la société, et la paix et la stabilité.

MINE DE GARA DJEBILET: Discussions entre Sonarem et la société chinoise MCC pour le développement du traitement du minerai de fer

Le Président-directeur général (PDG) du groupe Sonarem, Belkacem Soltani, a reçu, jeudi au siège du groupe, une délégation de la société chinoise MCC (China Metallurgical Group Corporation), conduite par le directeur général de MCC International, Jia Ningchuan, en présence du directeur général de l’entreprise nationale de fer et d’acier (Feral), Reda Belhadj.

La rencontre a porté sur les moyens de coopération entre les deux parties dans le projet de développement des gisements de minerai de fer de Gara Djebilet (Tindouf), notamment en ce qui concerne le traitement du minerai de fer et la réduction du taux de phosphore. A cet égard, M. Soltani a souligné l’importance du recours aux méthodes modernes pour réduire le taux de phosphore

et accélérer la réalisation des essais techniques localement, à travers la création de groupes de travail conjoints algéro-chinois, à même d’accélérer la cadence de réalisation du projet. Il a également mis en avant les importantes potentialités minières dont regorge l’Algérie, lui permettant de répondre aux besoins des usines nationales de fer et d’acier et de s’orienter vers l’exportation à l’avenir.

De son côté, la délégation chinoise a renouvelé son intérêt à investir dans le projet, exprimant sa disposition à établir une feuille de route pour lancer les essais préliminaires et former un groupe de travail technique conjoint, en vue de contribuer à accélérer la concrétisation du projet stratégique de Gara Djebilet et à promouvoir le développement du secteur minier localement.



ANNABA / PRÉPARATIFS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le Chef de daïra d’El Hadjar évalue l’état d’avancement des projets éducatifs



S.Y
À l’approche de la rentrée scolaire 2025-2026, le chef de daïra d’El Hadjar a effectué une visite de terrain afin d’évaluer l’état d’avancement des projets éducatifs programmés dans plusieurs cités de la commune. Parmi les chantiers inspectés figurent la construction de deux écoles primaires, l’une au niveau de la cité “1 077 logements AADL” et l’autre au niveau de la cité “2 000 logements AADL”, ainsi que deux CEM dans les mêmes secteurs. Une nouvelle structure du secondaire est également en cours de réalisation dans la cité “1077 logements”, confirmant la priorité donnée à la couverture des besoins pédagogiques dans ces zones résidentielles en pleine expansion. Outre ces établissements, l’inspection a concerné d’autres projets complémentaires destinés à améliorer les conditions de scolarisation. Il s’agit

notamment de la réalisation d’un réfectoire scolaire à l’école “Zerouki Slimane” et de l’aménagement d’une unité de dépistage médical au sein de l’école “Chetabi Abdelouahab”. Au cours de cette visite, des instructions fermes ont été données aux entreprises chargées des travaux. Le chef de daïra a insisté sur l’accélération du raccordement des établissements aux réseaux d’assainissement et autres services de base, la nécessité d’augmenter le rythme des travaux pour livrer rapidement le réfectoire de l’école “Zerouki Slimane”, et la mise en service, dès la rentrée, de l’unité médicale équipée afin de garantir un suivi sanitaire régulier des élèves. Ces actions s’inscrivent dans une stratégie visant à assurer une rentrée scolaire dans de meilleures conditions d’accueil et de prise en charge, tant sur le plan pédagogique que sanitaire.

ANNABA / SÛRETÉ DE WILAYA

La police sensibilise les conducteurs de motos et trottinettes électriques à la sécurité routière

Imen.B
Dans le cadre de ses actions de prévention et de sensibilisation, la sûreté de wilaya a organisé une campagne de sensibilisation à l’intention des conducteurs de motos et de trottinettes électriques. Cette initiative vise à renforcer la sécurité routière et à réduire les accidents de la circulation de ces moyens, de plus en plus utilisés comme accessoires de transport urbain. En sus des conseils et orientations pratiques, lors de cette campagne, les policiers ont présenté un ensemble de recommandations aux usagers, notamment, les dangers liés aux manœuvres imprudentes et aux excès de vitesse sur la voie publique. L’obligation légale et vitale de porter un casque de protection pour préserver leur sécurité. L’importance de considérer la moto et le vélo électrique comme un moyen de transport moderne, à condition de



respecter les règles du code de la route. À travers cette campagne, la police rappelle que la sécurité routière est avant tout une responsabilité partagée. Chaque conducteur est invité à adopter une conduite responsable, afin de préserver sa propre vie et celle d’autrui. Le respect du code de la route est non seulement une obligation légale, mais aussi une garantie de sécurité et un signe de civisme dans l’espace urbain.

ANNABA / PÔLE URBAIN KALITOUSSA

Étude des plans de masse des projets AADL 3



S.Y
Une réunion de travail s’est tenue au siège de la de la wilaya d’Annaba. La rencontre a rassemblé les différents secteurs concernés par l’aménagement urbain, autour de l’examen des plans de masse des projets AADL 3, destinés au programme de logements en location-vente. Ces projets, implantés dans le pôle urbain de Kalitoussa, dans la commune de Berrahal, constituent l’un des volets importants de l’offre publique de logements dans la région. L’étude a porté sur la configuration des blocs d’habitation, leur intégration dans le tissu urbain ainsi que sur les équipements et infrastructures d’accompagnement prévus. Le but de

cette séance était de s’assurer de la conformité des plans aux normes en vigueur et de coordonner l’action entre les différents intervenants avant le lancement effectif des travaux. Les représentants des services techniques, des bureaux d’études et des autorités locales ont pris part aux discussions, qui se sont voulues à la fois techniques et prospectives. Le programme AADL 3, attendu par de nombreux souscripteurs, devrait contribuer à répondre à une partie de la demande croissante en logements dans la wilaya d’Annaba. Les conclusions de cette réunion devraient permettre d’accélérer les prochaines étapes de mise en œuvre sur le terrain.

ANNABA / PROTECTION CIVILE

Les employés de la douane initiés aux premiers secours et à la lutte contre les incendies

Imen.B
Dans le cadre de ses missions de sensibilisation et de renforcement des capacités en matière de sécurité, la protection civile d’Annaba a organisé une session de formation externe au profit des agents des Douanes. Cette initiative s’inscrit dans une démarche de prévention des risques et de préparation à la gestion des situations d’urgence. Un volet théorique et pratique de la formation a porté sur plusieurs modules, notamment les principes de base des premiers secours tels que les gestes à adopter face aux malaises, blessures ou accidents du travail, les techniques d’intervention rapide pour protéger et secourir une victime en attendant l’arrivée des équipes spécialisées, ainsi que l’utilisation des différents types d’extincteurs, adaptés selon la nature du feu (solide, liquide, électrique). Les participants ont pu bénéficier d’explications théoriques complétées par des exercices pratiques, leur permettant de maîtriser les bons réflexes à adopter en cas d’incident. Un



engagement pour la sécurité collective. Cette action de formation vise à doter les agents des douanes de connaissances indispensables pour assurer leur propre sécurité ainsi que celle des usagers et des infrastructures. Elle illustre également la coopération entre institutions, au service de la protection des personnes et des biens. La Protection Civile d’Annaba réaffirme à travers ce type d’initiatives son rôle fondamental dans la promotion de la culture de prévention et de sécurité auprès de différents corps professionnels.

ANNABA / CONSERVATION
DES FORÊTS

Renforcement de la lutte
contre le braconnage
Arrestation d’un individu
en flagrant délit

Imen.B

Dans le cadre de la lutte contre la chasse illégale et de la protection de la faune sauvage, les agents de l’inspection des forêts de Seraïdi ont procédé à l’arrestation d’un individu en flagrant délit alors qu’il s’apprêtait à capturer un chardonneret élégant à l’aide de moyens interdits. Le contrevenant a été immédiatement conduit au siège de l’inspection, où les mesures légales appropriées ont été prises à son encontre, conformément à la réglementation en vigueur. Un oiseau emblématique à protéger Le chardonneret élégant est une espèce protégée, reconnue pour sa beauté, son chant mélodieux et son rôle écologique dans le maintien de l’équilibre naturel. Sa capture illégale menace la



biodiversité et fragilise l’écosystème local. La conservation des forêts rappelle que la protection des oiseaux et de la faune sauvage est une responsabilité collective. Elle appelle les citoyens à coopérer en signalant toute pratique de chasse illégale, afin de préserver la richesse naturelle et le patrimoine écologique de la région.

ANNABA / CONTRÔLE SANITAIRE

Saisie et déversement
de 1800 litres d’eau impropre à
la consommation à Oued El Aneb

S.Y

Dans le cadre de la lutte contre les maladies hydriques et pour garantir la sécurité du consommateur, les équipes du service communal d’hygiène et de salubrité publique de la commune d’Oued El Aneb ont mené, cette semaine, une opération de contrôle sur le terrain. L’intervention s’est déroulée au niveau de la localité Kharaza, où plusieurs citernes mobiles de vente d’eau potable ont été inspectées. Les agents ont vérifié la conformité des conditions de stockage et de transport de l’eau avant de procéder au prélèvement d’échantillons destinés à des analyses bactériologiques. Au cours de cette sortie, une quantité de 1 800 litres d’eau d’origine inconnue a été identifié et immédiatement déversée, afin de prévenir



tout risque sanitaire. Les responsables du service ont rappelé que de telles opérations se poursuivront régulièrement, particulièrement durant la saison estivale, période propice à la propagation des maladies liées à l’eau. Ils ont également invité les citoyens à la vigilance et à s’approvisionner uniquement auprès de sources fiables et contrôlées.

ANNABA / INSPECTION

RÉGIONALE DU COMMERCE

Contrôle sur le terrain
et vérification de l’utilisation
du lait subventionné à El Hadjar

S.Y

L’inspection régionale du commerce a mené une opération de contrôle sur le terrain visant à s’assurer que les professionnels du secteur alimentaire n’utilisent pas du lait subventionné, destiné exclusivement à la consommation familiale, dans leurs activités commerciales. Munis d’un dispositif de détection rapide, les agents ont procédé à des analyses in situ sur des échantillons de lait prélevés auprès de plusieurs commerçants et transformateurs. L’objectif de cette démarche est de prévenir toute fraude portant sur la réorientation du lait soutenu par l’État, dont le prix est volontairement



abaissé pour protéger le pouvoir d’achat des ménages. Les premières vérifications se sont déroulées dans un climat de transparence, en présence des intéressés. Les résultats permettront de sanctionner, le cas échéant, les contrevenants et de préserver la destination initiale de ce produit de première nécessité.

ANNABA / DÉMOUSTICATION

Vaste opération de lutte contre
les moustiques et insectes
nuisibles

Imen.B

Dans le cadre de la campagne de prévention sanitaire et environnementale, les services de la Commune d’Annaba, en coordination avec la Direction de l’Environnement et de la Protection du Milieu (service de prévention et de santé), sont intervenus récemment pour une opération de lutte contre les moustiques et les insectes nuisibles. Cette opération s’est déroulée au niveau de plusieurs établissements scolaires, notamment les écoles primaires “Sahari Ali”, “11 Décembre 1960”, “Ainouz Abdelaziz”, “El Wiam” ainsi que le primaire “Lebaal Abdelssalem”. Une action préventive nécessaire avant la rentrée scolaire. L’intervention s’est faite par la fumigation, visant à éliminer les gîtes larvaires et les moustiques adultes, afin de réduire les risques de prolifération de maladies transmises par les insectes (comme le paludisme, la dengue ou d’autres infections). À l’approche de la



rentrée scolaire, cette action a pour but de garantir un environnement sain et sécurisé aux élèves et aux enseignants. Elle s’inscrit dans une stratégie plus large de protection de la santé publique et de préservation du cadre de vie des habitants de la ville. Les autorités locales appellent les citoyens à contribuer à cette démarche en veillant à l’hygiène de leur environnement immédiat (élimination des eaux stagnantes, entretien des espaces verts, etc.), afin de limiter la prolifération des moustiques et des insectes.

ANNABA / LUTTE CONTRE LES INCENDIES

La police et la conservation des forêts unissent leurs efforts
pour prévenir les incendies

S.Y

Dans la continuité de leur partenariat pour la protection de l’environnement, la sûreté de wilaya d’Annaba et la conservation des forêts poursuivent leurs campagnes conjointes de sensibilisation contre les incendies de forêts et des récoltes. Une nouvelle

opération a été menée cette semaine au niveau du point de contrôle routier situé sur la route de Seraïdi, à proximité du mémorial du Martyr. Les automobilistes ont été invités à adopter des comportements responsables afin d’éviter tout risque d’incendie, notamment durant cette période estivale marquée par des températures



élevées et une forte affluence vers

les zones forestières. Au cours de l’action, les agents de police et forestiers ont distribué des dépliants et diffusé des conseils pratiques. Les usagers de la route ont ainsi été sensibilisés à l’importance d’éviter les gestes négligents, tels que le jet de mégots ou de déchets inflammables, et à la nécessité de signaler rapidement tout départ

de feu. La sûreté de wilaya rappelle par ailleurs aux citoyens la disponibilité permanente de ses services pour recueillir tout signalement lié à la sécurité des personnes et des biens. Les habitants peuvent se rapprocher des unités de police ou composer les numéros d’urgence 17, 1548, 104, ainsi que l’application mobile « Allo chorta ».

ANNABA / COLLECTE DE SANG :
**Opération de don de sang organisée à la
mosquée At-Takwa de El-Bouni**



Imen.B
Dans le cadre de la solidarité et de l'entraide sociale, une opération de don de sang a été organisée, hier vendredi 22 août 2025, au niveau de

la mosquée "At-Takwa" de la commune de El-Bouni. Cette initiative est initiée par l'établissement hospitalier mère et enfant d'El-Bouni, en coordination avec la fédération algérienne des donneurs de sang. L'opération a débuté à

11h00 et s'est poursuivie tout au long de la journée. Le don de sang est un acte humanitaire essentiel qui permet de sauver des vies, notamment celles des malades, des accidentés et des personnes atteintes de maladies chroniques nécessitant des

transfusions régulières. Les organisateurs lancent un appel à la population afin de participer massivement à cette opération, rappelant que chaque don peut contribuer à sauver plusieurs vies. Ils soulignent également que ce

geste simple, volontaire et sans risque, représente un acte de civisme et de solidarité envers la société. La participation des citoyens est d'autant plus importante en cette période où les besoins en sang demeurent constants dans les hôpitaux.

EL TARF / DESSALEMENT DE L'EAU DE MER :
**La grande station de Koudiet Eddraouch entre en
production à pleine capacité**

Le groupe Sonatrach a annoncé, jeudi passé, dans un communiqué, l'entrée de la grande station de dessalement de l'eau de mer de Koudiet Eddraouch (El Tarf) en phase de production à pleine capacité, estimée à 300.000 mètres cubes par jour, soit l'équivalent de 300 millions de litres d'eau dessalée, après l'achèvement des tests techniques et des contrôles de qualité. L'entrée de cette grande station

en phase de production à pleine capacité, ce jeudi à 16h31, est le fruit d'un processus technique et expérimental intégré, ayant suivi son inauguration officielle par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 25 février 2025. Toutes les étapes techniques et expérimentales avaient été finalisées avec succès, y compris les essais mécaniques, les contrôles de qualité et la vérification de conformité aux normes de sécurité, selon le

Groupe. L'entrée de ce projet stratégique en phase de production à pleine capacité reflète l'engagement de Sonatrach, à travers sa filiale Algerian Energy Company (AEC), à mettre en œuvre le premier programme national complémentaire visant à renforcer la sécurité hydrique de l'Algérie dans des délais records, ajoute la même source. La réalisation de cette Grande station a été confiée à la Société algérienne de réalisation de

projets industriels (SARPI), dans le cadre d'une approche nationale fondée sur la mobilisation des compétences et des capacités locales ayant pris en charge les différentes phases du projet, dès les études préliminaires jusqu'à la mise en service, note le communiqué. Pour Sonatrach, la grande station de Koudiet Eddraouch représente un acquis stratégique dans le processus de réalisation de la sécurité hydrique nationale et une preuve sur la



capacité du groupe à relever les défis du développement du pays, à travers la mobilisation des énergies nationales et la consécration d'une approche responsable et pérenne, au service de l'économie et de la société.

**Le CRA lance un programme national de caravanes
médicales de solidarité**

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé un programme national de caravanes médicales de solidarité ayant pour objectif d'assurer une prise en charge médicale directe des citoyens, à travers les différentes régions du pays, a indiqué jeudi un communiqué de cette organisation. "Dans le cadre de son message humanitaire et de ses programmes sanitaires sur le terrain, le CRA a lancé un programme national régulier de caravanes médicales de

solidarité, à raison de pas moins de deux caravanes par mois, en vue d'assurer la prise en charge médicale directe des citoyens et de leur faciliter l'accès aux services de santé, et ce à travers les différentes régions du pays", précise-t-on de même source. Dans ce contexte, le CRA organisera, la semaine prochaine, une grande caravane médicale dans la wilaya de Béni Abbès, avec la participation de médecins spécialistes dans plusieurs disciplines et de staffs paramédicaux appuyés par des moyens de diagnostic

modernes et des équipements de secours performants, permettant de réaliser des examens approfondis, d'établir un diagnostic sur place, d'assurer une prise en charge thérapeutique des malades et de leur fournir les médicaments nécessaires. Destinés aux différentes catégories, ces caravanes médicales de solidarité prévoient "des programmes au profit des détenus des établissements pénitentiaires, pour garantir leur suivi sanitaire au sein de ces espaces", indique

la même source, ajoutant que "les personnes aux besoins spécifiques ont bénéficié de consultations approfondies pour les affections chroniques et d'un suivi thérapeutique spécialisé adapté à chaque cas, et que les migrants en situation irrégulière ont bénéficié d'une prise en charge incluant les services sanitaires de base et les soins nécessaires". Pour la mise en œuvre de ces initiatives, le CRA emploie "des équipements médicaux de pointe ainsi que des moyens de secours performants qui lui



confèrent une grande capacité d'intervention sur le terrain et une organisation rigoureuse", faisant de ces caravanes médicales de solidarité "une empreinte indélébile dans son parcours humanitaire et une preuve tangible de son engagement constant au service de l'Homme en tout lieu".

EXPO OSAKA 2025 :
**Lancement des "Journées de la philatélie" pour la promotion
de la culture, du patrimoine et de l'identité algérienne**

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a lancé dans le cadre de sa participation à l'Exposition universelle "Expo-Osaka 2025", les "Journées de la philatélie", un événement visant à faire connaître la culture, le patrimoine et l'identité nationale, indique un communiqué du ministère. Ces journées qui se poursuivront jusqu'au 23 août en cours connaîtront "l'organisation d'une exposition philatélique

présentant des épreuves de luxe en grand format, accompagnés de légendes en arabe et en anglais pour une sélection de timbres illustrant la richesse du patrimoine historique, culturel et immatériel de l'Algérie, à l'instar des timbres symbolisant les sites archéologiques et touristiques phares et les paysages naturels, outre les atouts socioéconomiques du pays, les événements saillants et les personnalités ayant

marqué de leur empreinte la mémoire nationale", précise le communiqué. Par ailleurs, les pavillons ouverts aux visiteurs des différentes nationalités ont exposé des collections de timbres émis par l'Algérie à l'occasion des salons philatéliques internationaux, et encore ceux reflétant son activité diplomatique au sein des instances et des fora régionaux et internationaux, outre d'autres timbres ancrant ses positions en



faveur des causes légitimes des peuples". Lors de cette période, un timbre commémoratif dédié à

la participation de l'Algérie à cette manifestation sera émis et oblitéré "Premier jour", conclut le même communiqué.

Droits de douane américains

L'UE « n'a pas réussi » à obtenir d'exemption pour le vin, qui sera taxé à hauteur de 15 %

Cette exemption était réclamée par la France et l'Italie. « Malheureusement, nous n'avons pas réussi », a déclaré le commissaire européen au commerce, Maros Sefcovic, selon le monde fr.

Les voitures et produits pharmaceutiques européens seront bien taxés à 15 % à leur entrée aux Etats-Unis, selon un communiqué commun publié jeudi 21 août par l'Union européenne (UE) et l'administration de Donald Trump. « Il s'agit d'un accord stratégique important, que nous soutenons pleinement », a affirmé le commissaire européen au commerce, Maros Sefcovic, lors d'une conférence de presse.

Par ailleurs, Bruxelles n'a pu obtenir d'exemption pour le secteur du vin et des spiritueux, qui sera également taxé à 15 %, a poursuivi M. Sefcovic. « Malheureusement, nous n'avons pas réussi », a déclaré le responsable européen,



en présentant les détails de l'accord commercial noué à la fin de juillet. Il a ajouté que les discussions se poursuivraient et que « ces portes n'étaient pas fermées pour toujours », tout en affirmant ne pas vouloir faire de « fausses promesses » pour le secteur.

« Je ne veux pas dire que cela sera facile, ou que ça aura lieu la semaine prochaine », a affirmé celui qui est chargé de négocier cet accord avec l'administration Trump, au nom des 27 Etats membres de l'UE. Le ministre délégué au

commerce extérieur, Laurent Saint-Martin, a assuré de son côté sur X : « La défense de nos secteurs à l'export reste notre priorité. L'accord laisse ouverte la possibilité d'exemptions additionnelles. » « L'histoire n'est pas finie », a-t-il ajouté.

« La situation ne peut en rester là. Ce point n'est d'ailleurs pas clos », a renchéri la ministre de l'agriculture, Annie Genevard, dans un message sur X dans la soirée. Dénonçant un accord « déséquilibré », elle a

demandé « instamment » aux négociateurs européens de faire de ce sujet une priorité de leurs prochains échanges avec les autorités américaines, et attend en outre « des mesures européennes fortes pour soutenir les producteurs ».

« Immense déception »

Cette exemption était vivement réclamée par la France et l'Italie. Après des mois de négociations très âpres, Bruxelles et Washington ont scellé, à la fin de juillet, un accord commercial établissant des droits de douane de 15 % sur les produits européens qui arrivent aux Etats-Unis. C'est bien plus que le taux qui était en vigueur (autour de 4,8 %) avant le retour au pouvoir du président américain ; mais moins que ce que le milliardaire républicain menaçait d'imposer au Vieux Continent, faute d'accord.

La Fédération des exportateurs de vins et spiritueux français a fait part de son « immense

déception ». « On a travaillé énormément pour obtenir l'exemption et elle était à portée de main. Nous avons la certitude que cela entraînera de grosses difficultés pour la filière des vins et spiritueux », a déclaré Gabriel Picard, président de la fédération.

« C'est une mauvaise nouvelle parce que c'est un frein supplémentaire au commerce et à l'exportation des vins de Bordeaux aux Etats-Unis », qui représentent de loin leur premier marché, a réagi de son côté Christophe Chateau, du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux. « C'est mieux que ce qui nous avait été annoncé, qui aurait pu être pire, mais ce n'est jamais une bonne nouvelle », a-t-il ajouté, en faisant référence aux menaces de Donald Trump ces derniers mois de taxes douanières à 200 %, puis 20 %, puis 50 % ou encore 30 %.

Brésil

Jair Bolsonaro a voulu fuir en Argentine et demander l'asile politique, selon la police

L'ancien chef d'Etat a écrit, en 2024, une lettre au président argentin, Javier Milei, affirmant être persécuté politiquement, quelques jours après le lancement d'une enquête le visant pour tentative de coup d'Etat. Par ailleurs, la police a demandé qu'il soit inculpé, ainsi que son fils, pour avoir tenté d'entraver les poursuites judiciaires, selon le monde fr.

La police fédérale brésilienne a déclaré, mercredi 20 août, avoir retrouvé des messages sur le téléphone de l'ex-président Jair Bolsonaro prouvant qu'il avait voulu fuir en Argentine et y demander l'asile politique.

Poursuivi pour tentative présumée de coup d'Etat à l'issue de l'élection présidentielle de 2022, remportée par son rival Lula, l'ancien dirigeant d'extrême droite (2019-2022) attend

actuellement une décision de la Cour suprême du Brésil, qui commencera à débattre le 2 septembre du jugement. Il a été placé en résidence surveillée début août pour avoir enfreint les mesures lui interdisant de s'exprimer sur les réseaux sociaux. S'il est condamné, il risque jusqu'à quarante ans de prison. L'ancien président se déclare innocent et se dit « persécuté ».

Selon la police, Jair Bolsonaro a rédigé une demande d'asile politique auprès du gouvernement du président argentin, Javier Milei, datée du 10 février 2024, quelques jours seulement après le lancement de l'enquête le visant. Dans cette lettre de 33 pages, il affirme être persécuté politiquement au Brésil, et craindre pour sa vie. MM. Bolsonaro et Milei sont de fervents partisans du président américain, Donald Trump.

Le passeport de l'ancien président brésilien a été saisi par la Cour suprême du Brésil le 8 février 2024. Il a tenté à plusieurs reprises de le récupérer, notamment avant l'investiture de Donald Trump, en janvier 2025. Ses demandes ont été rejetées en raison d'un risque de fuite.

Jusqu'à douze ans de prison

Par ailleurs, la police a demandé, mercredi, que Jair Bolsonaro soit poursuivi ainsi que l'un de ses fils, Eduardo Bolsonaro, pour avoir tenté d'entraver les poursuites pour coup d'Etat.

La police estime, dans son rapport, que le père et son fils, qui réside aux Etats-Unis, ont agi « dans le but d'interférer dans le déroulement de l'action pénale », et recommande de les inculper pour « coercition » judiciaire et « abolition de l'Etat démocratique de droit



». Ces deux infractions sont passibles de peines cumulées pouvant atteindre jusqu'à douze ans de prison.

Il est également reproché à l'ancien président de ne pas avoir respecté des mesures de précaution de son assignation à résidence, comme éviter tout contact avec des personnes extérieures à son cercle familial.

« Chasse aux sorcières »

Installé aux Etats-Unis

depuis mars, Eduardo Bolsonaro, troisième de la fratrie Bolsonaro, a mis entre parenthèses son mandat de parlementaire pour plaider en faveur de son père auprès des autorités américaines, dénonçant ce qu'il décrit comme la « tyrannie » du juge de la Cour suprême Alexandre de Moraes, chargé du procès contre l'ancien chef d'Etat.

Fraudes : Donald Trump échappe en appel à une amende de 500 millions de dollars

Une cour d'appel de New York a confirmé la condamnation pour fraude du milliardaire, prononcée en 2024, mais jugé le montant de l'amende excessif, selon le monde fr. Donald Trump vient de remporter une bataille financière majeure, à défaut d'avoir gagné sur le plan judiciaire. Une cour d'appel de New York a annulé, jeudi 21 août, l'amende colossale de près de 500 millions de dollars (430 millions d'euros) à laquelle il avait été condamné en 2024 pour des

fraudes financières commises à la tête de son empire immobilier. Le montant de la pénalité a été jugé excessif par la majorité des cinq juges missionnés en appel. Le président des Etats-Unis a réagi via sa plateforme Truth social, saluant les juges qui ont eu « le courage de rejeter cette décision honteuse et illégale ». « Tout ce que j'ai fait était absolument CORRECT, et même, PARFAIT », a-t-il ajouté. Le tribunal dit pourtant le contraire. La condamnation pour fraude reste effective à ce stade. La pression financière sur la famille

Trump s'est, elle, considérablement allégée. Le milliardaire et ses deux fils, Donald Jr et Eric, étaient accusés d'avoir artificiellement gonflé la valeur de leurs biens immobiliers afin d'obtenir des conditions financières plus favorables auprès des banques, des compagnies d'assurances et des services administratifs new-yorkais. Les avocats du président avaient annoncé à l'issue du premier jugement qu'il n'avait pas les liquidités pour s'acquitter de cette somme.



Au Texas, le redécoupage électoral favorable aux républicains franchit la première étape

La Chambre des représentants de cet Etat républicain a approuvé la nouvelle version de la carte qui devrait permettre au Grand Old Party d'engranger cinq sièges supplémentaires au Congrès à Washington. Le Sénat local doit l'adopter à son tour avant la promulgation par le gouverneur, selon le monde fr. Depuis le retour d'exil volontaire des élus démocrates du Texas, la voie vers l'adoption d'une nouvelle carte électorale de cet Etat du Sud américain est toute tracée. La première étape a été franchie mercredi 20 août avec le vote de la Chambre des représentants locale, qui a approuvé ce redécoupage des circonscriptions électorales permettant probablement aux républicains d'engranger des sièges supplémentaires au Congrès à Washington lors des élections de mi-mandat de novembre 2026. La proposition, portée par Donald Trump, a été adoptée avec 88 voix pour et 52 voix contre. Elle doit désormais être votée par le Sénat du Texas, à majorité républicaine, avant d'être promulguée par le gouverneur, le républicain Greg



Abbott. La modification de la carte électorale telle qu'elle a été décidée par les responsables républicains du Texas est censée diluer le vote démocrate. Cette technique est appelée, outre-Atlantique, « gerrymandering ». Sur les 38 députés du Texas à la Chambre des représentants des Etats-Unis, à Washington, 25 sont actuellement républicains, et l'ambition pour la Maison Blanche est de faire passer ce chiffre à 30 l'an prochain, à l'occasion des midterms. « Grande VICTOIRE pour le formidable Etat du Texas », a salué Donald Trump, sur son réseau Truth Social, après le vote. « Nous

sommes en passe d'obtenir CINQ sièges supplémentaires au Congrès et de préserver vos droits, vos libertés et votre pays lui-même », écrit le républicain. « C'est la carte de Donald Trump » Les démocrates, en minorité à la Chambre basse du Parlement texan, ont tenté tant bien que mal de s'opposer au vote. Ils avaient fui l'Etat début août, se réfugiant à Chicago ou à New York, afin qu'un quorum ne soit pas atteint. Leur absence avait empêché les républicains d'organiser un scrutin sur le texte pendant plus de deux semaines. Leur retour au Texas, annoncé lundi, a permis de relancer

le processus. Les démocrates dénoncent notamment la volonté des républicains de « réduire au silence les électeurs des minorités par un "gerrymandering" raciste », estimant que la nouvelle carte électorale dilue les voix des électeurs afro-américain et hispanique qui, en majorité, votent traditionnellement démocrate. « L'objectif sous-jacent de ce plan est simple : améliorer la performance politique des républicains », a assumé l'élue républicain Todd Hunter, en séance plénière. « Dans une démocratie, le peuple choisit ses représentants, a rétorqué le représentant démocrate Chris Turner. Ce projet de loi renverse la situation et permet aux politiciens de Washington de choisir leurs électeurs. » « C'est la carte de Donald Trump », a déclaré, de son côté, John Bucy, un autre élu démocrate. « Elle fabrique clairement et délibérément cinq sièges républicains supplémentaires au Congrès, car Trump lui-même sait que les électeurs rejettent son programme », a-t-il avancé. La Californie réplique

Pour répondre à l'initiative des républicains texans, la Californie, gouvernée par le démocrate Gavin Newsom, a annoncé son intention de redessiner à son tour la carte électorale de l'Etat le plus peuplé du pays. Le gouverneur et des parlementaires californiens ont ainsi présenté lundi un projet de loi pour organiser un référendum en ce sens. Si les électeurs californiens l'approuvent le 4 novembre prochain, le Parlement local, où les démocrates sont majoritaires, pourra mettre en place une nouvelle carte qui devrait leur assurer cinq sièges supplémentaires au Congrès des Etats-Unis, comme au Texas. « La Californie et les Californiens ont été la cible préférée de l'administration Trump et nous n'allons pas rester les bras croisés pendant qu'elle ordonne au Texas et à d'autres Etats de truquer la prochaine élection », avait affirmé Gavin Newsom dans un communiqué lundi. Au-delà du Texas, l'administration Trump souhaiterait également redessiner en sa faveur les cartes de l'Ohio, du Missouri, ou encore de l'Indiana.

Les incendies ont brûlé plus de 1 million d'hectares dans l'Union européenne depuis début 2025, un chiffre jamais enregistré



Les feux de 2025 sont déjà les plus dévastateurs en Espagne, à Chypre, en Allemagne et en Slovaquie, en vingt ans de données existantes. En France, 35 600 hectares de forêt ont été réduits en cendres, notamment dans l'Aude, selon le monde fr. Les incendies ont déjà ravagé 1 015 731 hectares (10 000 kilomètres carrés, km2) dans l'Union européenne en 2025, une superficie plus grande que la Corse et supérieure aux données annuelles depuis le début des statistiques en 2006, selon une analyse de l'Agence

France-Presse des données du système européen d'information sur les feux de forêt (Effis) réalisée jeudi 21 août. Ces estimations d'Effis, un indicateur de l'observatoire européen Copernicus, prennent uniquement en compte les feux ayant brûlé au moins 30 hectares. En 2017, quelque 988 524 hectares de forêt étaient partis en fumée, dont plus de la moitié au Portugal lors d'incendies ayant fait 119 morts. A ce jour, l'Espagne, où plus de 400 000 hectares (4 000 km2) sont partis en fumée, ainsi que Chypre, l'Allemagne et la Slovaquie ont déjà

dépassé leur plus haut niveau annuel de surfaces brûlées en vingt ans de données existantes. Le Portugal, dont l'année la plus ravageuse est 2017 avec 563 530 hectares brûlés, n'a jamais atteint une telle superficie brûlée en date du 21 août avec 274 000 hectares brûlés. En 2025, trois personnes ont péri dans les flammes dans ce pays. Puis vient la Roumanie (126 000 hectares) et la France et ses 35 600 hectares de forêt réduits en cendres, notamment dans l'Aude ravagée par un gigantesque incendie début août.

RÉFUGIÉS : Une réponse humanitaire devenue gravement insuffisante

« Les financements de l'aide humanitaire ont été drastiquement réduits alors même que les besoins mondiaux explosent » constate Paolo Artini, le représentant en France du HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. Face aux urgences, il appelle à « une augmentation significative et immédiate de l'aide humanitaire, afin de répondre aux besoins vitaux et de sauver des vies ».

« Selon le nouveau rapport annuel Tendances mondiales sur le déplacement forcé que le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, vient de publier, 122,1 millions de personnes étaient déplacées de force dans le monde en avril 2025, un chiffre en légère baisse par rapport à 2024, mais deux fois plus élevé qu'il y a dix ans. Cela veut dire qu'une personne sur 67 sur la planète est déplacée. Un total vertigineux, presque équivalent au double de la population française.

Chaque déplacement est un choix entre la fuite pour survivre ou s'exposer à des risques majeurs en restant chez soi. Nombreux sont celles et ceux qui ont fui des conflits prolongés et violents, comme au Myanmar, à Gaza, au Liban, en République démocratique du Congo, en Ukraine ou au Soudan - qui est devenu la plus grande crise de déplacement au monde, avec plus d'un tiers de sa population déplacée de force.

Le nombre de personnes déplacées de force au Soudan a ainsi atteint plus de 14 millions. Si la majorité d'entre elles restent à l'intérieur du pays, un grand nombre a également trouvé refuge dans les états voisins, le long de la route vers le nord de l'Afrique et au-delà. Le Soudan figure désormais parmi les principaux pays d'origine des personnes déplacées présentes à Calais, dans le nord de la France. Bien que les besoins humanitaires aient fortement augmenté au cours des dix dernières années, la réalité actuelle vécue par les réfugiés révèle une situation de plus en plus alarmante.

Les financements de l'aide humanitaire ont été drastiquement réduits alors même que les besoins mondiaux explosent. Les réfugiés font désormais face à une double crise : le traumatisme de l'exil et l'affaiblissement des systèmes de soutien sur lesquels ils pouvaient compter jusqu'à présent. Par exemple, le budget actuel du HCR, face à des besoins presque deux fois plus importants, reste inchangé par



rapport à 2015, alors que 64 millions de personnes étaient déplacées.

Des services essentiels s'effondrent

Dans plusieurs pays, les services essentiels, éducation, santé, distribution alimentaire, sont en train de s'effondrer. À la frontière entre le Soudan et le Tchad, les communautés déplacées vivent entassées dans des camps ou des abris surpeuplés, souvent situés dans les zones parmi les plus durement touchées par les phénomènes climatiques extrêmes. Les femmes et les filles sont confrontées à des risques particulièrement élevés dans un contexte qui ne cesse de se détériorer : tandis que les structures de protection s'effondrent, les signalements de violences sexuelles, d'exploitation et d'abus continuent d'augmenter.

Dans ce contexte difficile, nous continuons malgré tout à rechercher des solutions concrètes. Et certains signes d'espoir émergent : l'année écoulée a été marquée par le nombre de retours volontaires le plus élevé observé depuis plusieurs décennies. Près de 9,8 millions de personnes déplacées sont rentrées dans leurs régions d'origine en 2024, dont 1,6 million de réfugiés et plus de 8 millions de déplacés internes. Ces chiffres sont loin d'être négligeables : ils traduisent en partie un profond désir de retourner chez soi. Plus d'un demi-million de Syriens sont rentrés depuis les pays

de la région après la chute du régime Assad, dans l'espoir de reconstruire leur avenir, même si leurs habitations sont en ruines. Les pays donateurs devront les soutenir pleinement dans ce moment délicat, afin que leur réintégration socio-économique devienne durable.

Malheureusement, un grand nombre de ces retours s'avèrent prématurés, voire forcés. Ainsi, en 2024, de nombreux Afghans ont été contraints de regagner leur pays dans des conditions extrêmement précaires, exposés à une insécurité persistante et à un manque criant de moyens de subsistance. L'Afghanistan est l'un des premiers pays d'origine des réfugiés en France, et un certain nombre de bonnes pratiques ont été mises en œuvre avec succès pour l'inclusion socio-économique des femmes et des hommes afghans qui ont dû fuir.

Contrairement aux idées reçues dans de nombreux pays, y compris en Europe, la plupart des personnes déplacées ne franchissent jamais de frontière internationale. 60 % restent à l'intérieur de leur propre pays. Parmi celles qui partent, la grande majorité, 67 %, ne va pas plus loin que le pays voisin. Cela signifie que les pays à revenu faible ou intermédiaire accueillent près des trois quarts de la population réfugiée mondiale. Si nombre de ces pays font preuve d'une générosité remarquable, et ce depuis des décennies, ils tirent aujourd'hui la sonnette d'alarme. Le principe

de responsabilité partagée, qui est à la base du Pacte mondial sur les réfugiés, ne devrait pas être négligé.

Face à l'urgence, des réponses durables

Alors, que peut-on faire ? Face à l'urgence de la situation, la priorité doit être une augmentation significative et immédiate de l'aide humanitaire, afin de répondre aux besoins vitaux et de sauver des vies.

Ensuite, il faut soutenir les réfugiés qui rentrent chez eux et les aider à reconstruire leur pays et leurs communautés. Le retour est un moment porteur d'espoir, mais aussi de grande fragilité. Sans investissements dans le logement, l'éducation, la santé ou les moyens de subsistance, ces retours risquent de n'être que temporaires et précaires, et de créer de nouvelles vulnérabilités. Il est crucial d'investir dans des réponses durables. Elles peuvent certes être difficiles à mettre en œuvre, mais elles restent assurément la voie la plus sensée à suivre. Les solutions durables pour les réfugiés, comme le retour volontaire, la réinstallation et les autres voies légales, mais aussi l'inclusion socio-économique à travers l'accès aux systèmes nationaux et la collaboration avec les acteurs de développement, représentent des investissements pour la stabilité régionale et mondiale. Elles réduisent la dépendance à l'aide sur le long terme, favorisent la sécurité et redonnent de la dignité aux personnes.

Elles contribuent aussi à éviter les traversées désespérées et dangereuses que trop de personnes entreprennent encore à travers la Méditerranée pour rejoindre l'Europe. La mer devrait être considérée comme un espace humanitaire, comme l'ont rappelé le HCR et ses partenaires à l'UNOC 2025 organisé à Nice ce mois-ci, et des alternatives doivent être explorées les plus tôt possible sur les routes empruntées par les déplacés de force.

Pour les personnes qui fuient la guerre et les persécutions, le droit de chercher la sécurité et de recevoir une aide vitale ne doit pas dépendre des aléas politiques. Il s'agit d'un devoir moral et juridique. À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés 2025, il est plus important que jamais de remercier tous les acteurs qui s'engagent aux côtés des personnes réfugiées, qu'il s'agisse des pouvoirs publics, de la société civile, des citoyens ou du secteur privé.

Derrière chaque statistique, il y a une histoire unique : celle d'une personne qui avait un foyer, un emploi, une communauté, et qui a tout perdu, sans qu'elle en soit responsable. Le déplacement est l'un des grands défis de notre époque. Mais il n'est pas inéluctable. La paix, la justice et la solidarité doivent guider nos actions. Comme les réfugiés nous le rappellent, le moment est venu de faire preuve d'un engagement renforcé, non d'un repli sur soi. »

Bougherra vers un retour à son onze de gala



Samedi à 18h, au stade de Zanzibar, l'équipe nationale A' jouera son quart de finale du CHAN face au Soudan.

Après avoir voyagé et changé de pays contre le Niger, pour la deuxième fois depuis le début de la compétition, les Verts ont voyagé, cette fois à Zanzibar, mais devraient revenir à leurs fondamentaux. Le onze de départ ne devrait pas être très différent de celui qui avait lancé le tournoi, preuve que Madjid Bougherra entend renouer avec la stabilité.

Le rythme retrouvé

Avec deux semaines de préparation puis trois semaines de compétition, les joueurs ont progressivement trouvé leur cadence. Les jambes, un temps alourdies par l'enchaînement des efforts, semblent désormais plus légères. Bougherra mise beaucoup sur ce facteur physique, qu'il a lui-même mis en avant. «Ce sera une autre finale, plus les matches avancent et ça va être très dur. Ça va se jouer sur des détails, le plus important c'est de bien récupérer. Physiquement, il faut vraiment accentuer la chose pour pouvoir accélérer dans le jeu quand on peut et être prêt 90 minutes durant. On a vu que quand on est tactiquement et collectivement bien organisés,

c'est là que ça se passe bien, donc on a besoin d'énergie», a-t-il déclaré à l'issue du dernier match.

Un adversaire en pleine ascension

Depuis mardi, l'EN connaît son prochain adversaire : le Soudan, surprenant premier du groupe D. Les Soudanais profitent de l'expérience et du savoir-faire de James Kwasi Appiah, figure du football ghanéen. L'ancien sélectionneur des Black Stars a accompli un véritable exploit en redonnant de la crédibilité à une nation meurtrie par la guerre civile, l'amenant à la CAN puis à ce quart de finale du CHAN, en tête de son groupe. Son empreinte se traduit par une organisation solide, une puissance physique impressionnante et une touche technique qui rend ce Soudan particulièrement redoutable.

Après un début de compétition tonitruant, l'attaque algérienne a connu un sérieux coup d'arrêt. Si jusque-là le problème se situait essentiellement dans la finition, face au Niger c'est toute l'animation offensive qui s'est éteinte. Aucun danger réel n'a été créé, un fait inédit depuis le lancement du tournoi. L'entrée de Bayazid, dont le profil diffère de Mahious, n'a pas apporté le rendement attendu, malgré quelques éclairs d'Akhrib ou de Merghem.

Retour aux bases

Bougherra, qui a pris le temps de débriefer avec son staff, semble décidé à revenir à son plan initial. Le onze aligné samedi devrait ressembler à celui des deux premiers matches, avec le trio offensif Meziane – Belhocini – Mahious, gage d'équilibre et d'efficacité. Dans les autres secteurs, la stabilité devrait primer tant l'adversaire impose une intensité physique proche de celle rencontrée face à l'Ouganda lors de l'entame du tournoi. Géants dans les duels, mais dotés d'une technique honorable, les Soudanais pousseront les Fennecs A' à répondre sur le plan athlétique, d'où l'importance du retour de Mahious en pointe et du rôle clé de Belhocini.

Il n'y a pas de petite équipe !

À l'approche de ce choc, Bougherra a tenu à rappeler qu'aucun adversaire n'était à sous-estimer : «Au CHAN, il n'y a pas de petite équipe. Comme on dit, l'habit ne fait pas le moine et le salaire ne fait pas le joueur». Un message clair, destiné autant à ses joueurs qu'à l'opinion : la bataille face au Soudan sera totale, et l'EN devra puiser dans ses certitudes pour franchir un nouveau cap.

S.M.A.

La réponse cinglante de Roberto De Zerbi à Véronique Rabiot

Attaqué par la mère d'Adrien Rabiot après la décision de l'OM de placer le joueur sur la liste des transferts, le coach marseillais a profité de la conférence de presse du jour pour faire le point sur cette situation. Adrien Rabiot ne jouera plus pour l'Olympique de Marseille et sa mère Véronique s'en est donné à coeur joie pour tirer à vue sur Pablo Longoria, Medhi Benatia et Roberto De Zerbi. Ce matin, c'est donc l'entraîneur italien qui en a pris pour son grade, accusé d'avoir une notion de respect du club à géométrie variable. «C'est moins problématique de changer un joueur que l'entraîneur... Ah, je n'y avais pas pensé ! Effectivement... C'est lui ou c'est moi. Possible. (...) Lorsqu'il (De Zerbi) a signé (Greenwood) alors qu'il avait tapé sa femme, De Zerbi a dit qu'on pouvait lui donner une deuxième chance. Je suis d'accord pour donner des deuxième chances aux gens, mais il n'y aurait que mon fils qui n'aurait pas droit à une deuxième chance ?»

Une décision juste

Face à ces attaques, Roberto De Zerbi était logiquement attendu avec impatience par les journalistes présents à la Commanderie pour la conférence de presse d'avant-match (l'OM reçoit le Paris FC demain à 17h). Et l'Italien ne s'est pas démonté. À peine assis, il n'a pas attendu les premières questions pour prendre la parole. RDZ avait un objectif clair : justifier la décision radicale de son club. « J'ai joué au foot pendant longtemps, je suis habitué à parler de ce qu'il se passe dans les vestiaires. Il



faut mettre les choses en ordre, je commence par une question simple : « sur un lieu de travail, deux employés se frappent. Une bagarre de comptoir devant l'entraîneur, le directeur sportif avec un coéquipier à terre parce qu'il avait perdu connaissance. Que doit faire l'employeur ? Que doit faire le patron en France ? Il y a deux solutions : soit la suspension, soit le licenciement. Longoria le président, Benatia le directeur sportif et moi avons parlé au téléphone samedi et dimanche. On a attendu lundi avant de communiquer notre décision qui était nette, c'est-à-dire mettre ces deux joueurs à l'écart en attendant de voir si les deux avaient des regrets. Il doit y avoir une hiérarchie, et c'est que le club doit passer avant tout. Les joueurs doivent savoir qu'avant eux, il y a le coach et avant le coach, il y a le club. Il y a un code éthique au sein du club, c'est un choix obligé. C'est une décision juste. C'est ce que devait faire le club parce que c'est une bagarre où les gardes du corps du club ont dû séparer les joueurs. Ça ne me scandalise pas, je viens de la rue, je suis habitué à ce genre de

OM:

La réponse cinglante de Roberto De Zerbi à Véronique Rabiot

chose, mais voir que des gardes du corps du club ont été obligés de nous défendre contre nous-mêmes... » Ensuite, RDZ n'a pas caché que cette décision était difficile à vivre, notamment sur le plan sportif. Mais l'Italien pense que ce choix pourra servir le club phocéén sur le long terme. « C'était un choix juste, une décision temporaire. On était très lié à Rabiot, mais en ce qui concerne le vestiaire, on sait commander pour le bien de l'OM. Demain, on va devoir jouer sans Rowe et Rabiot, c'est quelque chose qui nous pèse. J'aurais pu faire semblant de ne rien avoir vu, mais je ne perds pas ma dignité pour un match ou le championnat. Je soutiens le club, il n'y avait pas d'autre choix. Ok, ils ne se sont pas cassés les dents, mais c'était quelque chose que je n'avais jamais vu. Il y en avait un par terre qui avait perdu connaissance et deux autres qui se tapaient. La phrase que vous avez rapportée, je vous la confirme. Sur le terrain, il faut montrer les couilles et pas en frappant un coéquipier. On perdra d'autres matches, mais personne

ne doit se sentir supérieur à l'OM. Ça doit être un honneur de défendre ce club. C'est quelque chose de courageux que fait le club, mais qui sera bénéfique sur le long terme. » «Quand il cherchait sa maison il y a dix jours, je lui ai dit « si tu ne trouves pas, je te donne la mienne, je vais à l'hôtel » L'ancien coach de Brighton s'est alors attaqué au cas de Véronique Rabiot. RDZ a tout d'abord pris la défense de Medhi Benatia. Pour rappel, la représentante du milieu de terrain a confié hier qu'elle n'aurait jamais fait signer son fils à l'OM si elle avait été seule à discuter avec l'ancien défenseur de la Juventus. Des attaques que ne supporte pas De Zerbi. « Je voudrais parler de l'entourage de Rabiot, je lis des choses. Je n'ai pas à défendre Longoria ni Benatia, mais comme vous avez le film sur YouTube, je n'ai qu'un visage, je suis sincère. Quand ils parlent du président en disant qu'il a parlé de la corruption après le match contre Auxerre, Longoria, à ce moment, défendait son club. Peut-être en faisant des erreurs. il a demandé pardon. S'excuser

est une preuve de force. Rabiot est venu parler avec moi ce matin. Benatia avait un rapport très proche avec Adrien, et je ne parle pas du foot. Adrien et sa mère et son entourage savent que Benatia a vraiment aidé Adrien dans sa vie privée. Il est allé au-delà de son rôle de directeur sportif donc ça m'énervait quand sa mère attaque le président et le directeur sportif ».

Enfin, De Zerbi a également tenu à répondre aux attaques sur sa personne et notamment sur l'exemple Greenwood. « En ce qui me concerne, elle a oublié deux choses : je n'ai pas décidé seul de le faire partir, mais en revanche, j'ai décidé seul de le faire capitaine à Paris. En un an, j'ai eu plus d'attention pour son fils que pour mon fils. (...) Ce sont les faits. Lundi, quand on a communiqué le choix aux joueurs, on parlait d'une décision temporaire. Ensuite, ça a dégénéré, pas à cause de l'OM, mais à cause de l'entourage (la mère de Rabiot). J'apprécie Rabiot, je mets mon orgueil de côté, je ne suis pas plus important que lui. Mais il y a une hiérarchie qui existe et quand je lis que la mère de Rabiot se permet de dire qu'on a donné une deuxième chance à Greenwood, c'est faux. On parle de vie privée. Rabiot et Rowe, on parle d'une bagarre et d'un comportement incorrect qui a eu lieu sur le travail de travail. Quand on est allé à Paris, on a montré à Rabiot qu'on était tous derrière lui. Quand il cherchait sa maison il y a dix jours, je lui ai dit « si tu ne trouves pas, je te donne la mienne, je vais à l'hôtel ». Tout le monde doit respecter. » C'est dit.

MERCATO:

Hansi Flick contrarie les plans du FC Barcelone

Face à ses problèmes récurrents d'inscriptions de joueurs, le Barça a décidé de se séparer de Marc Casado. Sauf qu'Hansi Flick n'est pas de cet avis. Hansi Flick continue de découvrir les galères mercato du FC Barcelone. Arrivé l'an dernier en Catalogne, le technicien allemand a parfaitement réussi sa première saison chez les Culés en réalisant le doublé coupe du Roi-Liga malgré toutes les péripéties du mercato ou les inscriptions très tardives de Dani Olmo et Pau Victor. Cette saison, c'est toujours le même cirque. Rooney Bardghji, Gerard Martin, Wojciech Szczesny et Marc Bernal font toujours défaut. Flick a d'ailleurs confirmé ce vendredi en conférence de presse que sa jeune recrue suédoise

de 19 ans ne serait pas inscrite pour le prochain match face à Levante. « Il ne sera pas inscrit pour ce match, mais il s'entraîne beaucoup et a une attitude et un état d'esprit fantastiques, ce qui nous aide à améliorer la qualité globale de l'équipe. » Et ce n'est pas tout. Afin de pouvoir régler ce souci d'inscriptions, le Barça doit dégager des liquidités et c'est le milieu Marc Casado qui a été annoncé comme prochain sacrifié pour le bien du club.

Flick retient tout le monde

Le joueur de 21 ans issu de la Masia est estimé à 30 M€ par ses dirigeants et plusieurs clubs ont déjà été cités (West Ham, Tottenham). À Marseille, une rumeur a même fait circuler le nom de l'Espagnol dans les travées du Vélodrome suite

au départ annoncé d'Adrien Rabiot. Des bruits de couloir sans fondement. Reste que cette situation agace un peu plus Flick. D'autant que l'Allemand vient de faire savoir... qu'il ne comptait pas voir partir son joueur ! « Je lui ai parlé, bien sûr. Il ne veut pas partir et moi aussi, je veux le garder. La saison sera difficile et nous avons besoin de tous les joueurs. Il nous donne confiance et c'est ce que je recherche en tant qu'entraîneur. Nous voulons accomplir beaucoup de choses et c'est pourquoi nous avons besoin de tous les joueurs ».

Un coup dur pour sa direction. D'ailleurs, Flick en a également profité pour rappeler qu'il ne comptait pas non plus se séparer de Fermin Lopez. « Je ne peux que répéter ce que j'ai dit. Je ne



veux perdre aucun joueur pour le moment. La saison sera difficile et nous avons besoin de joueurs de la qualité de Fermin. Il a très bien joué la saison dernière et

en début de saison cette année. Je suis satisfait de lui et je veux garder tous les joueurs. » À bon entendeur...

LIGUE 1 MOBILIS:

débuts rêvés pour Rouissat parmi l'élite

Le MB Rouissat a signé une entrée fracassante en Ligue 1 Mobilis de football, en s'imposant face à la JS Saoura (2-1), ce jeudi soir au stade du 20-Août 1955, pour le compte de la 1re journée. Un succès historique pour le nouveau promu, qui marque ainsi ses grands débuts parmi l'élite.

Après une première mi-temps sans but, les hommes d'Abdelkader Amrani ont débloqué la situation dès la reprise par l'intermédiaire de Benkheira (48e), auteur du tout premier but du MBR en Ligue 1. Mais les locaux ont réagi et Fettouhi a remis les pendules à l'heure à la 70e minute.

Alors que le partage des points semblait inévitable, Rahmani, fraîchement entré en jeu, a surgi en toute fin de rencontre (88e) pour offrir au club de Ouargla un succès historique.

Un peu plus tôt, le MC Oran avait lui aussi bien lancé sa saison en venant à bout de l'ES Ben Aknoun (2-1), au stade Miloud-Hadefi, dans un match disputé à huis clos.

Cueillis à froid par un but contre son camp du défenseur Chaouche (53e), les Oranais ont réagi avec caractère. Mouley a égalisé (60e) sur une offrande de Boukholda, avant que ce dernier ne scelle la victoire d'une belle frappe cinq minutes plus tard (65e).

Cette première journée se poursuivra vendredi avec deux rencontres : MC El-Bayadh – CS Constantine et Olympique Akbou – ES Mostaganem (17h00). Quant aux chocs MC Alger – CR Belouizdad et JS Kabylie – USM Alger, ils ont été reportés à une date ultérieure. M.M



Le secret de la création d'un nouvel océan en Afrique a été découvert !



Aujourd'hui tout le monde est familier avec la notion de dérive des continents proposée en 1912 par l'astronome et météorologue allemand Alfred Wegener. Elle ne fait plus de doute même si sa formulation moderne est en réalité différente, puisqu'elle fait intervenir la notion de tectonique des plaques qui était inconnue de Wegener. Lui-même s'était d'ailleurs trompé en proposant un mécanisme pour cette dérive des continents, comme l'a rapidement montré le Pape de la géophysique de la première moitié du XXe siècle : le génial Britannique Harold Jeffreys. De fait, c'est en partie à cause des critiques de Jeffreys que, jusqu'au milieu des années 1960, quasiment personne ne va prendre au sérieux les idées de Wegener. Quasiment personne, sauf quelques visionnaires comme le volcanologue Haroun Tazieff. Puis, c'est au cours de la fin des années 1960, en se basant notamment sur les découvertes récentes du paléomagnétisme, que le physicien Jason Morgan aux États-Unis et le jeune géophysicien britannique de

25 ans Dan Peter McKenzie proposent finalement indépendamment en 1967 la notion de plaques flottant sur un manteau terrestre quasi solide, mais animé de lents mouvements de convection analogues à ceux de l'eau chauffée dans une casserole, déplaçant ces plaques. La théorie va connaître un développement théorique important peu de temps après grâce au géophysicien français Xavier Le Pichon, qui le premier et l'année suivante va développer quantitativement ce qui n'avait été proposé qu'essentiellement qualitativement par Morgan et McKenzie en compagnie de R. L. Parker. Il en a résulté un article monumental en 1968, Sea-floor spreading and continental drift, proposant six plaques tectoniques en mouvements relatifs depuis 120 millions d'années et donnant un tout nouveau cadre confirmant et expliquant la théorie de la dérive des continents de Wegener. La performance de Le Pichon était d'autant plus remarquable qu'il avait passé sa thèse en 1966 en pensant avoir réfuté la théorie de Wegener, devenue entre-

temps la théorie de l'expansion océanique proposée par un collègue à Princeton de Morgan : Harry Hess.

L'Afar, une preuve de la théorie de la tectonique des plaques

1967, c'est aussi par chance à ce moment-là que débutent les expéditions franco-italiennes dans la dépression de l'Afar, située en Afrique de l'Est sous le niveau de la mer. Elles sont menées jusqu'en 1976 par Haroun Tazieff et ses collègues Giorgio Marinelli, Franco Barberi et Jacques Varet. Les données minéralogiques et tectoniques montrent que l'Afar est un fond d'océan exondé, manifestation d'une jonction triple formée par le rift est-africain au sud-ouest, sa continuation dans la mer Rouge au nord et le golfe d'Aden à l'est. Surtout, il s'agit d'une région où l'on peut voir à l'œuvre directement les prédictions de la théorie de la tectonique des plaques et de l'expansion des fonds océaniques, comme si l'on avait ramené en surface une portion du rift médio-océanique de l'Atlantique. Au final, cette découverte va, à partir de 1969, accélérer la conversion au nouveau paradigme des géosciences de nombreux géologues sceptiques. On comprend très rapidement que la longue fracture tectonique qui balafre une bonne partie de l'Afrique de l'Est, le fameux rift est-africain, marque le début de l'ouverture d'un futur océan. La théorie de la tectonique

des plaques, complétée par les idées du géophysicien canadien John Tuzo Wilson, laissait entendre que des panaches de roches chaudes montant du manteau, fondant partiellement en donnant du magma par décompression, pouvaient être à l'origine de l'ouverture en cours de cet océan et expliquaient les éruptions et l'activité volcanique soutenue dans la dépression de l'Afar. Mais, jusqu'à présent, les détails de ce qui se passait vraiment sous l'Afar n'étaient pas clairs. Cela vient de changer grâce à une publication dans Nature Geoscience d'un article issu de recherches menées par des géologues de l'Université de Southampton avec leurs collègues de dix institutions, dont l'Université de Southampton, l'Université de Swansea, l'Université de Lancaster, les Universités de Florence et de Pise, GEOMAR en Allemagne, l'Institut d'études avancées de Dublin, l'Université de Fribourg, l'Université d'Addis-Abeba et le Centre allemand de recherche en géosciences GFZ, comme l'explique un communiqué.

Une tectonique en surface couplée à des mouvements dans le manteau

On y trouve également le commentaire suivant de l'auteure principale de l'article publié, Emma Watts, qui a mené la recherche à l'Université de Southampton : « Nous avons découvert que le manteau sous l'Afar n'est ni uniforme ni stationnaire ; il est pulsé,

et ces pulsations portent des signatures chimiques distinctes. Ces pulsations ascendantes du manteau partiellement fondu sont canalisées par les plaques de rifting situées au-dessus. Ceci est important pour notre compréhension de l'interaction entre l'intérieur de la Terre et sa surface. »

Pour arriver à cette conclusion, les géologues ont collecté, puis analysé plus de 130 échantillons de roches volcaniques dans la région Afar et le rift principal éthiopien. Selon les mots du communiqué de l'Université de Southampton, les résultats de ces analyses « montrent que sous la région Afar se trouve un panache unique et asymétrique, avec des bandes chimiques distinctes qui se répètent à travers le système de rift, tels des codes-barres géologiques. L'espacement de ces motifs varie en fonction des conditions tectoniques de chaque bras du rift ».

Tom Gernon, professeur de sciences de la Terre à l'Université de Southampton et co-auteur de l'étude, ajoute que : « les rayures chimiques suggèrent que le panache est pulsé, comme un battement de cœur. Ces impulsions semblent se comporter différemment selon l'épaisseur de la plaque et la vitesse à laquelle elle se sépare. Dans les rifts à propagation rapide comme la mer Rouge, les impulsions se propagent plus efficacement et plus régulièrement, comme une impulsion dans une artère étroite ».

Quelle quantité d'or existe-t-il vraiment sur Terre ?

L'or soulève des questions quant à sa répartition sur notre planète. Les estimations varient, mais une chose est certaine: l'or est bien plus abondant dans le noyau terrestre que dans la croûte. Selon les données compilées par l'U.S. Geological Survey et le Conseil mondial de l'or, entre 206 000 et 238 000 tonnes d'or ont été extraites par l'homme à ce jour. Ces chiffres, bien qu'impressionnants, ne représentent qu'une infime partie de l'or présent sur Terre. La majeure partie de ce métal précieux se trouve en effet dans le noyau terrestre, inaccessible avec les technologies actuelles. Les réserves d'or encore exploitables sont estimées

à environ 70 550 tonnes, principalement situées en Russie, en Australie et en Afrique du Sud. Cependant, la Chine se distingue comme le plus grand producteur d'or en 2024. Ces réserves ne sont qu'une fraction des ressources potentielles, dont l'exploitation dépend des avancées technologiques et des conditions économiques. La concentration d'or dans la croûte terrestre est extrêmement faible, environ 4 parties par milliard. Cela signifie que, bien que la quantité totale d'or dans la croûte soit estimée à 441 millions de tonnes, son extraction n'est pas économiquement viable dans la plupart des cas. Les particules d'or sont dispersées dans les roches et les océans,

rendant leur collecte difficile. L'origine de l'or terrestre remonte à la formation de la planète et au bombardement météoritique intense qui a suivi. La majorité de l'or a coulé vers le noyau en raison de sa densité, ne laissant qu'une petite quantité accessible dans la croûte.

Comment l'or est-il formé dans l'Univers ?

Selon la théorie établie, l'or est formé lors de collisions entre étoiles à neutrons, des événements cosmiques extrêmement violents et rares. Ces collisions libèrent une énergie colossale, permettant la fusion de neutrons en éléments lourds comme l'or. Ce processus, connu sous le nom de nucléosynthèse par capture rapide de neutrons, est



le seul capable de produire des éléments aussi lourds que l'or. Il explique pourquoi l'or est si rare non seulement sur Terre, mais aussi dans l'Univers en général.

Une fois formé, l'or est dispersé dans l'espace et peut ensuite être incorporé dans de nouvelles planètes et étoiles. C'est ainsi que l'or a pu atteindre la Terre.



iPhone 17 : on connaît enfin la date à laquelle la nouvelle gamme devrait être présentée

Les iPhone 17 seront dévoilés le 9 septembre, c’est ce qu’annonce Apple par erreur en affichant la date de la prochaine keynote sur l’application Apple TV. Si le fabricant l’a rapidement retirée, cette date n’est pas passée inaperçue et nous confirme la volonté du géant californien de présenter ses smartphones à une date similaire à d’habitude. Apple, connu pour son extrême discrétion concernant ses lancements, a par erreur divulgué la date de son prochain événement dédié à l’iPhone 17. Selon des informations rapportées ce matin, une invitation aurait brièvement été publiée sur l’application Apple TV avant d’être rapidement retirée. Cette fuite confirme les rumeurs évoquant une conférence

prévue pour le 9 septembre 2025.-15% avec le code CLUBIC15 Une fuite inattendue dans l’app Apple TV D’ordinaire, Apple maintient un secret rigoureux autour de ses annonces. Pourtant, cette fois, c’est l’entreprise elle-même qui a laissé échapper la date officielle. L’invitation, dont le design rappelle le fond d’écran du premier MacBook Air, a été repérée et partagée en ligne avant sa suppression. Ce choix esthétique pourrait suggérer l’arrivée d’un nouveau modèle, l’iPhone 17 Air, dont la finesse serait un argument majeur face à la concurrence, notamment le Galaxy S25 Edge de Samsung. La gamme iPhone 17 attendue La série iPhone 17 devrait se com-

poser de plusieurs modèles :

- iPhone 17 : le modèle de base, conservant une apparence classique.
- iPhone 17 Air : une version ultra-fine, positionnée comme une alternative au Galaxy S25 Edge.
- iPhone 17 Pro et Pro Max : des versions haut de gamme, avec un redesign marqué à l’arrière, comme le suggèrent des accessoires déjà commercialisés par des marques tierces.

Les rumeurs évoquent également de nouvelles couleurs, dont un orange vif pour les modèles Pro. Par ailleurs, une hausse de prix d’environ 50 dollars est envisagée pour l’ensemble de la gamme, bien que l’iPhone 17 Pro pourrait diminuer quelque peu cet impact



en proposant une capacité de stockage minimale de 256 Go, abandonnant l’option 128 Go. Les autres annonces attendues Outre les smartphones, l’événement devrait être l’occasion pour Apple, de présenter ses nouvelles

montres connectées. L’Apple Watch Series 11 et la Watch Ultra 3 devraient être dévoilées dans la foulée des nouveaux iPhone. Côté iPad et Mac, des présentations ultérieures devraient avoir lieu d’ici à la fin de l’année.

La Pixel Watch 4 prend Apple de court avec sa fonction satellite

Google devance Apple avec sa Pixel Watch 4. Alors que la montre connectée de la marque à la pomme, l’Apple Watch Series 10, ne dispose pas de la fonction satellite, Google l’a lancée dans sa montre connectée. Un pied de nez au géant californien, qui devrait dégainier sa solution dans les semaines à venir. Google a officiellement lancé la Pixel Watch 4, une montre connectée qui se distingue par l’ajout de la connectivité satellite, une fonctionnalité encore en développement chez Apple. Cette innovation permet aux utilisateurs d’envoyer des signaux de détresse en cas d’urgence, même dans les zones dépourvues de couverture réseau ou Wi-Fi. Google pionnier sur le satellite



La principale nouveauté de la Pixel Watch 4 se trouve dans sa capacité à utiliser des satellites en orbite basse pour transmettre des messages SOS. Cette fonctionnalité,

déjà présente sur certains smartphones haut de gamme, fait son apparition pour la première fois sur une montre connectée Google.

Elle offre un avantage concret en matière de sécurité, notamment pour les utilisateurs évoluant dans des environnements isolés. Apple, qui a déjà intégré cette technologie à ses iPhone récents, semble prendre son temps pour l’adapter à ses montres. Si la fonctionnalité est attendue, aucune date officielle n’a été communiquée. La Pixel Watch 4 bénéficie donc d’une avance temporaire, notamment pour les utilisateurs priorisant la sécurité en milieu isolé. Un écran solide et des fonctionnalités de sécurité au top La Pixel Watch 4 arbore un écran Actua 360 courbé, offrant une surface d’affichage 10% plus grande que celle de la Pixel Watch 3, avec des bordures réduites de 16%. Le verre Gorilla Glass, renforcé et personnalisé, protège l’écran, quand

la montre est dotée d’un cadre en aluminium. L’interface Material 3 Expressive UI propose des couleurs vives, des cadrans dynamiques et une navigation intuitive, permettant un accès rapide aux informations via un simple geste ou une pression. Google a également amélioré le retour haptique et la qualité audio des haut-parleurs, pour une expérience utilisateur plus agréable. Nonobstant la connectivité satellite, la Pixel Watch 4 mise sur des capteurs de santé avancés. Ce qui confirme la volonté de Google de rivaliser avec Apple sur ce segment. Bien que les détails techniques précis n’aient pas été dévoilés, la marque insiste sur la fiabilité et la précision des données collectées.

JBL étoffe sa gamme de gaming Quantum, avec trois nouveaux casques très modernes

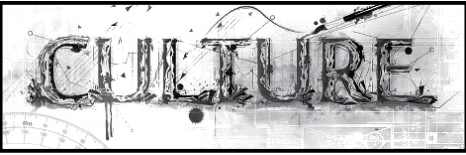
Entré assez récemment dans le segment du casque gaming via sa gamme Quantum, JBL devient chaque fois plus ambitieux. Cette division couvre à ce titre des produits abordables, mais également des créations haut de gamme. À l’occasion de la Gamescom 2025, la marque vient de dévoiler trois modèles : le Quantum 950, le Quantum 650, et le Quantum 250. Si les trois produits sont classés dans des gammes de prix distinctes, ils profitent de quelques caractéristiques communes, comme un design relativement unifié. JBL en profite pour retravailler nettement les arceaux, à présent associés à un repose-tête mailé, et pour placer un nouveau transducteur de 50 mm, avec membrane revêtue de carbone, ainsi qu’un nouveau microphone.

Quantum 950 : un haut de gamme bourré de technologie Reprenant le flambeau du modèle 910, le nouveau Quantum 950 est un casque de gaming de conception robuste, avec une structure partiellement en métal. L’appareil regroupe à peu près tout ce qui existe en matière de connectivité, puisqu’intègre une transmission sans-fil basse latence, mais également une puce Bluetooth 5.3, et une entrée filaire. Afin de se couper au maximum de l’environnement extérieur, ce Quantum 950 reprend l’un des points forts de son prédécesseur, à savoir une technologie de réduction de bruit active. Ce n’est pas tout, puisque la marque utilise pour la première fois une station d’accueil. Celle-ci affiche un double usage : émetteur pour le casque, et système de recharge pour la batterie. En

effet, le Quantum 950 utilise un principe de batteries amovibles (2 batteries livrées), permettant de basculer rapidement de l’une à l’autre. Chaque batterie offre en l’occurrence une autonomie de 25 h. Côté microphone, rien d’incroyable, mais une légère optimisation apparaît donc. Le casque profite d’un modèle détachable, avec capsule de 6 mm, contre 4 mm auparavant. Enfin, et cela n’est pas un détail, JBL met largement en avant la nouvelle version de son application JBL QuantumENGINE. Celle-ci permet notamment de simuler un son 3D à partir d’une simple source stéréo (ou d’un mixage multicanal), le tout avec un suivi des mouvements de tête. Le logiciel dispose également de nombreux réglages, comme la gestion des lumières,

l’ajustement du microphone (, retour sonore, réduction de bruit, etc...), ou encore les égaliseurs personnalisables. Enfin, le modèle a évidemment le droit à un ensemble de leds RGB programmables, ici présentes sur la base, afin de conserver un ADN gaming. Le casque JBL Quantum 950 sera disponible prochainement, pour un tarif de 349,99 euros. Quantum 650 : la version allégée Pas forcément moins technique, le Quantum 650 reprend les bases du 950 (batteries interchangeables, même microphone, transducteur, puce Bluetooth 5.3), mais abandonne la structure en métal pour du polymère plus standard, tout en disant adieu à l’ANC, au système de leds, ainsi qu’au suivi des mouvements de la tête lors de l’utilisa-

tion du son spatial. Forcément, l’abandon de ces fonctions permet de nettement alléger le tarif, qui sera de 149,99 euros. Peut-être le casque le plus intéressant en matière de rapport performances/prix. Quantum 250 : la simplicité, à prix plancher Beaucoup moins ambitieux, le Quantum 250 s’adresse quant à lui aux joueurs possédant un budget serré. Ici, pas de connexion sans-fil, tout se fait via l’entrée jack 3,5 mm. Reste que le casque conserve le système de son 3D (sans tracking), les haut-parleurs de 50 mm revêtus de carbone, ainsi qu’un microphone détachable de 6 mm. Ce quantum 250, sorte de remplaçant du Quantum 100, sera disponible pour 59,99 euros.



Le ministre de la Culture et des Arts préside l'ouverture des «Journées du film révolutionnaire» à Alger

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a présidé, mercredi soir à Alger, l'ouverture des «Journées du film révolutionnaire» dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid commémorant le double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam. Le coup d'envoi de la manifestation a été donné à la Cinémathèque d'Alger en présence d'une pléiade d'artistes et de cinéastes avec au programme une conférence sur «le cinéma révolutionnaire et la mémoire nationale» au cours de laquelle les intervenants ont été unanimes à mettre en



avant le rôle du cinéma dans la préservation de la mémoire, la documentation sur la Révolution et la garantie de la pérennité de

ses valeurs humaines. Le professeur d'histoire, Djamel Yahiaoui a souligné que le cinéma révolutionnaire «est

né de la souffrance, le jour où des héros de l'image se sont armés de l'appareil photo et de la caméra aux côtés de leurs compagnons de lutte pour documenter l'action armée avec une touche très réaliste ce qui en a fait aujourd'hui une industrie artistique», laquelle constitue «l'un des vecteurs de l'écriture de l'histoire». De son côté, Ahcène Tlilani qui a écrit le scénario du film consacré au martyr héros Zighoud Youcef a appelé à la réalisation davantage d'œuvres cinématographiques et innovantes pour mettre en avant le génie des artisans de la Révolution du 1er novembre 1954, alors que les réalisateurs Walid Bouchebbah et Hadjer

Sebata ont affirmé la présence d'énergies juvéniles, capables de présenter une nouvelle vision artistique et de filmer des histoires captivantes pour le public grâce à des méthodes innovantes. A cette occasion, le film Zighoud Youcef (1921-1956), produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droits et réalisé par Mounès Khammar. La manifestation se poursuivra jusqu'au 22 août au niveau de plusieurs salles de cinéma à travers le pays avec au programme la projection de films révolutionnaires et documentaires visant à ancrer les valeurs de la Glorieuse Révolution et à préserver la mémoire nationale.

Khenchela

Ouverture de la 2ème édition du festival culturel de la chanson et de la musique chaouies

La 2ème édition du Festival culturel national de la chanson et de la musique chaouies s'est ouverte mercredi soir à Khenchela dans une ambiance joyeuse. L'ouverture de cette manifestation culturelle, organisée cette année sous le slogan «la chanson chaouie, histoire glorieuse, nouvelle ère», a été animée, au théâtre de plein air Zoulikha Louadj, par des troupes folkloriques des wilayas de Tizi Ouzou, Ghardaïa et Khenchela, avant que le public ne soit convié à apprécier une chorégraphique intitulée «terre des lions», entièrement dédiée à

l'histoire de l'Algérie. Le représentant du ministre de la Culture, Smaïl Ibrir, avait auparavant souligné, dans une allocution d'ouverture, «la volonté du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, de soutenir de telles manifestations, du fait qu'elles contribuent à la préservation du patrimoine culturel authentique». De son côté, le commissaire du festival, Mohamed El Alouani, a déclaré que cette édition qui se poursuivra jusqu'au 23 août, réunit 13 artistes et 11 troupes musicales qui animeront des soirées alternant musique moderne et chants folkloriques

traditionnels. Il a ajouté que des jeunes artistes amateurs, représentant de nombreuses wilayas du pays, auront à concourir pour le premier prix du festival ouvrant droit à une participation au Festival national de la chanson amazighe prévu à la fin de l'année en cours. La première soirée du festival a été animée par le doyen de la chanson chaouie, Abdelhamid Bouzaher, et l'artiste Redha Echaoui dont les prestations ont ravi le public qui les a chaleureusement acclamés. Plusieurs artistes ont été honorés lors de la cérémonie d'ouverture,



parmi lesquels Djamel Sabri, dit «Jo», et Salim Echaoui, ainsi que la famille du défunt artiste Kaddour El Yaboussi et le chercheur en patrimoine chaoui,

Mohamed-Salah Ounissi, pour leur contribution à la mise en lumière de la chanson chaouie dans ses déclinaisons moderne et folklorique.

Jijel

Clôture du 3ème festival national du chant patriotique et scout

La troisième édition du festival national du chant patriotique et scout qui a connu la participation de 17 troupes de différentes wilayas du pays a été clôturée mercredi dans la wilaya de Jijel. Dans son allocution à l'occasion, le commandant

général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, a mis l'accent sur «l'importance accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune aux jeunes pour leur favoriser l'accès au monde de l'entrepreneuriat

et de la pratique politique outre la valorisation du travail associatif». Il a ajouté que l'Algérie «a réalisé des réformes profondes dans divers domaines relançant l'espoir chez les jeunes et leur augurant d'un avenir meilleur». A noter que la troupe «EL

Falah» d'Ain Taya (Alger) a obtenu le premier prix de la catégorie du chant palestinien suivie en deuxième position par la troupe «El Anwar» (Laghout). Dans la catégorie du chant patriotique, la troupe Israa (Aflou) a décroché la première

place et celle de «Noudjoum El Ihsane» de Rouida (Alger) a obtenu la deuxième place. Dans la catégorie du chant scout, la troupe «Afak» (Mascara) est venue en première place suivie en deuxième position par la troupe «EL Fath El Moubine» de Skikda.



Festival de la chanson Raï

«Le Raï.. entre mémoire, marginalité et modernité», thème d'une conférence à Oran

Le thème «Le Raï: entre mémoire, marginalité et modernité» a été au centre d'une conférence intellectuelle organisée, mercredi à la Maison de la Culture et des Arts «Zeddour Brahim El-Kacem» d'Oran, dans le cadre de la 14eme édition du Festival culturel national de la chanson Raï. L'écrivain spécialiste du patrimoine, Mohamed Benziane, a souligné dans son intervention - axée sur les différentes étapes historiques de l'émergence du Raï – que «la principale caractéristique du Raï est sa capacité d'adaptation à chaque période historique, étant étroitement

lié aux reliefs géographiques, ce qui fait qu'il se décline différemment selon les régions du pays, reflétant ainsi la diversité de la culture algérienne». Il a ajouté que, grâce à sa souplesse, ce genre musical patrimonial s'adapte à tous les styles musicaux et a su s'imposer à l'échelle mondiale, devenant un rythme universel «qui parle à tous les amateurs de musique». Il a également insisté sur l'importance de multiplier les études linguistiques, anthropologiques, sociologiques, psychologiques et philosophiques autour de cet héritage musical afin de le sortir

des classifications réductrices qui l'ont desservi, soulignant qu'il fait pleinement partie de la culture populaire. De son côté, l'écrivain et journaliste Bouziane Benachour a abordé l'histoire du Raï à la fin des années 1970 et au début des années 1980, évoquant les réactions des grands noms de la chanson oranaise face à cette nouvelle vague artistique qui a envahi la scène musicale de l'époque. Il a précisé que «ce genre musical, né dans l'ouest du pays, tire son essence du milieu populaire. Il parle des préoccupations de la jeunesse et des femmes au foyer, et compte un public diversifié,

de plus en plus nombreux lors des soirées artistiques locales, nationales et même internationales». Pour sa part, le compositeur Kouider Berkane, qui a mis l'accent sur son expérience musicale dans le Raï et son accompagnement de la première vague de jeunes chanteurs des années 1970 et 1980, a estimé que «ce genre connaît une grande évolution grâce à l'intégration des technologies modernes dans la musique, ce qui a favorisé la multiplication des productions et leur diffusion à travers tout le pays.» Il a aussi souligné l'existence de nombreux jeunes talents

prometteurs dans différentes régions, soucieux de préserver le rythme du Raï. Dans le cadre des activités de cette 14 eme édition du Festival culturel national de la chanson Raï, 20 artistes issus de plusieurs wilayas du pays se produiront durant quatre soirées, offrant un riche programme apprécié par les amateurs de ce style musical. Pour rappel, cet événement, qui se poursuit jusqu'au 22 août à Oran, est organisé par le commissariat du Festival culturel national de la chanson Raï, sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, avec le soutien du wali d'Oran, Samir Chibani.

Hommage aux moudjahidines

Des projections de films historiques organisées à travers l'Algérie

A l'occasion de la Journée nationale du moudjahid, célébrée le 20 août en hommage à l'offensive du Nord-Constantinois de 1955 et au congrès de la Soummam de 1956, le Centre algérien de la cinématographie (CAC) et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC) ont choisi l'écran comme terrain de mémoire. Depuis le 18 août, un programme spécial de projections se déploie à la Cinémathèque d'Alger et dans plusieurs villes du pays. Rappelant que le 7e art reste un instrument puissant pour transmettre l'histoire et faire revivre l'esprit de résistance. Sous le slogan « Notre été, convivialité et sécurité », cette initiative s'inscrit dans une dynamique culturelle estivale. Qui associe loisirs, réflexion et mémoire. Plusieurs films, allant du long métrage au documentaire, font revivre des épisodes marquants de la guerre de Libération nationale. De « La Bataille d'Alger » à « Héliopolis » : l'histoire nationale projetée sur grand écran Le cycle met en avant des œuvres ayant marqué l'imaginaire collectif et façonné le regard des générations sur l'histoire du pays. Parmi elles :



- « La Bataille d'Alger » de Gillo Pontecorvo, référence internationale tant pour sa portée esthétique que politique;
- « Zabana » de Saïd Ould Khelifa, qui retrace le destin du premier condamné à mort de la révolution ;
- « Héliopolis » de Djaffar Gacem, inspiré des massacres de mai 1945 ;
- « Saliha » de Mohamed Sahraoui, consacré au combat d'une jeune femme engagée ;
- « Nous n'étions pas des héros » de Nasredine Guenifi, qui plonge dans la mémoire des anonymes de la lutte. D'autres titres comme « El Sakia » de Mehdi Tsabbast, « Zaïr dalam » d'Ahmed

Riad ou encore « Laâlem » d'Ahmed Aggoune viennent compléter un éventail qui réunit classiques et productions récentes. **Journée nationale du Moudjahid : un programme cinématographique spécial lancé à travers le pays** Chaque ville a adapté sa programmation pour offrir au public un regard particulier sur cette mémoire filmée :

- Alger : projections de « La Bataille d'Alger », « Dzair », « Nous n'étions pas des héros » et « El Saqia » ;
- Constantine : « Héliopolis » à 13 h suivi de « Tayara Safra » de Hadjer Sabata à 15 h ;

- Tizi-Ouzou : projection-débat autour de « Héliopolis » dans le cadre d'un ciné-club ;
 - Oran : « Les Portes du silence » d'Amar Laskri et « Hassan Terro » de Mohamed Lakhdar-Hamina ;
 - Béjaïa : « Hier, aujourd'hui et demain » de Yamina Bachir puis « Ibn Badis » de Bassel El Khatib ; le lendemain, « Fadhma n'Soumer » de Belkacem Hadjadj ;
- Ces choix traduisent la volonté de conjuguer hommage et transmission, en ouvrant la discussion autour des films et de leurs résonances actuelles.
- Le cinéma comme témoin vivant de l'histoire**
- En valorisant des œuvres qui racontent la guerre et ses visages. Le CAC et le CADC rappellent que le cinéma ne se limite pas à divertir. Il éclaire, sensibilise et transmet. Chaque projection devient un acte de mémoire collective, une manière de lier le présent à l'héritage des aînés. Ce cycle consacré au film révolutionnaire participe à la sauvegarde d'un patrimoine cinématographique qui a souvent été le premier relais de l'histoire auprès des jeunes générations. À travers l'écran, la lutte pour l'indépendance retrouve son souffle, et l'histoire s'écrit une nouvelle fois, vivante et partagée.



CANCER DU SEIN TRIPLE NÉGATIF :
Les bêtabloquants déjà connus et peu chers pourraient stopper sa progression

Et si un simple médicament prescrit depuis des décennies contre l'hypertension devenait une arme inattendue contre l'un des cancers du sein les plus redoutables ? Une équipe australienne vient de révéler comment les bêtabloquants pourraient agir comme un interrupteur pour freiner la propagation des tumeurs triple négatives. Mal connu du grand public, le cancer du sein triple négatif est l'un des plus difficiles à traiter. La découverte d'un mécanisme inédit ouvre aujourd'hui une piste inattendue : détourner de simples bêtabloquants, des médicaments peu coûteux, pour enrayer la propagation des cellules tumorales. Les bêtabloquants et le cancer du sein triple négatif

Le cancer du sein triple négatif représente environ 15 % des cas et se distingue par son agressivité. Il est dépourvu de récepteurs hormonaux (progestérone et œstrogènes)



ainsi que de la protéine HER2 sur leurs cellules. Par conséquent, ils ne peuvent pas bénéficier des traitements qui ciblent ces trois marqueurs. Les patientes disposent donc de peu d'options, et les rechutes sont fréquentes. Depuis quelques années, plusieurs signaux laissaient penser que des médicaments utilisés contre les maladies cardiaques pouvaient avoir un effet bénéfique. Une méta-analyse a montré que la prise de bêtabloquants était associée à une réduction de 26 %

de la mortalité chez les femmes atteintes d'un cancer du sein triple négatif. De petits essais cliniques ont également indiqué que le propranolol, administré avant une chirurgie, diminuait certains marqueurs liés à la propagation des cellules tumorales. Mais jusque-là, le mécanisme exact restait mystérieux. Un mécanisme inédit dévoilé par une étude australienne

Les chercheurs de l'Université Monash ont examiné en détail l'action des récepteurs bêta-

adrénergiques sur les cellules tumorales. Ils ont découvert qu'un de ces récepteurs, le bêta2, déclenchait une véritable boucle d'auto-amplification entre deux messagers cellulaires – le calcium et l'AMPC – qui favorise l'invasion des cellules cancéreuses. En testant 11 lignées de cancer du sein triple négatif, ils ont observé que dans six d'entre elles, l'activation de ce récepteur entraînait systématiquement une accélération de l'invasion tumorale. En cherchant l'élément déclencheur, ils ont identifié le gène HOXC12, qui agit comme un interrupteur. Lorsque ce gène est inactivé, la boucle calcium/AMPC est rompue et les cellules perdent leur capacité d'invasion. Comme le résume Terrance Lam, auteur principal de l'étude publiée dans Science Signaling : «Nos résultats mettent en évidence HOXC12 comme un facteur clé qui permet au récepteur bêta2 de stimuler l'invasion dans le cancer du sein triple négatif».

Un nouvel espoir thérapeutique accessible Ces découvertes renforcent l'idée qu'un médicament déjà disponible, bon marché et bien connu des médecins, pourrait devenir une option pour freiner la progression du cancer du sein triple négatif. Contrairement à de nouveaux traitements ciblés souvent coûteux, les bêtabloquants sont prescrits depuis des décennies pour l'hypertension ou les maladies cardiaques. La professeure Michelle Halls, de l'Université Monash, souligne l'enjeu de cette découverte : «Nos recherches révèlent comment les bêtabloquants pourraient être réutilisés pour bloquer la propagation du cancer du sein triple négatif». L'idée d'un repositionnement thérapeutique ouvre la voie à des essais cliniques plus vastes, avec l'espoir d'offrir rapidement une nouvelle stratégie aux patientes, sans attendre des années de développement pharmaceutique.

MALADIES TRANSMISES PAR LES MOUSTIQUES :
L'Europe bat un record de cas en 2025

Record battu : l'Europe affronte cette année un nombre inédit de maladies transmises par les moustiques. Virus du Nil occidental, chikungunya... la menace s'étend, jusqu'à frapper pour la première fois l'Alsace. La prolifération des moustiques et la multiplication des cas révèlent une nouvelle réalité sanitaire. Entre climat plus chaud et voyages internationaux, les conditions idéales sont réunies pour que ces virus s'installent. Vers une nouvelle normalité pour l'Europe

Les chiffres donnent le ton : 335 cas de virus du Nil occidental ont été signalés au 13 août 2025 dans huit pays européens, entraînant 19 décès. L'Italie concentre à elle seule 274 cas, mais la France n'est pas épargnée, avec sept infections confirmées. Plus inquiétant encore, un cas de chikungunya transmis localement a été rapporté en Alsace – une première à une latitude aussi élevée. Pamela Rendi-Wagner, directrice de l'ECDC, résume la situation : «L'Europe entre dans une nouvelle phase: la transmission plus longue, plus répandue et plus intense des maladies transmises par les moustiques

devient la nouvelle norme». Les moustiques vecteurs du chikungunya (Aedes albopictus, dit moustique tigre) sont désormais présents dans 16 pays européens et 369 régions, contre seulement 114 il y a dix ans. En parallèle, l'Europe a enregistré 27 foyers de chikungunya rien qu'en 2025, du jamais-vu. Le climat, principal coupable de la propagation des moustiques

Si les moustiques avancent vers le nord, ce n'est pas un hasard. Étés plus longs, hivers plus doux, pluies plus irrégulières... le changement climatique modifie l'habitat des insectes et leur permet de se reproduire plus vite et plus longtemps. Résultat : la saison de transmission s'étire, la géographie des cas s'élargit et la densité des moustiques explose. Ce cocktail est aggravé par l'intensification des voyages internationaux, qui favorise l'importation de virus tropicaux. Comme l'explique Céline Gossner, cheffe de section à l'ECDC : «À mesure que le paysage des maladies transmises par les moustiques évolue, de plus en plus de personnes en Europe seront menacées à l'avenir. Cela rend la prévention plus importante que jamais, à la fois par une action

coordonnée en matière de santé publique et par des mesures de protection personnelle. Il est urgent de renforcer et d'intensifier les interventions efficaces et respectueuses de l'environnement de lutte contre les moustiques». Se protéger: les bons réflexes à adopter

Face à ce risque croissant, l'ECDC publie de nouvelles orientations de prévention et rappelle que la protection individuelle reste la première barrière. Répulsifs, vêtements longs, moustiquaires aux fenêtres, climatisation et vigilance accrue à l'aube et au crépuscule sont autant de moyens de réduire les piqûres. Pour limiter la multiplication des moustiques, il est conseillé de :

- Éliminer les soucoupes ou vider régulièrement l'eau stagnante, renouveler l'eau des vases à fleurs deux à trois fois par semaine (ou opter pour des plantes en terre ou remplir les soucoupes de sable humide) ;
- Couvrir les réservoirs d'eau de pluie et les puits avec un filet moustiquaire ou un tissu ;
- Protéger de la même manière le trop-plein des citernes ;
- S'assurer du bon état des gouttières, des caniveaux, des regards d'eau pluviale et du bon



écoulement des eaux en général ;

- Se débarrasser de tous les déchets, encombrants et divers objets pouvant servir de récipients autour de la maison (bouteilles, pneus, barquettes, boîtes de conserve...).

Pour éviter les piqûres de moustiques, il est recommandé de :

- Porter des vêtements longs et amples ;
- Appliquer un répulsif cutané, surtout le matin et le soir, conseillé par un pharmacien, sur les zones de peau exposées ;
- Si nécessaire, installer des moustiquaires sur les ouvertures (portes et fenêtres) ;
- Utiliser des moustiquaires

de berceau pour les nourrissons ;

- Employer des diffuseurs électriques à l'intérieur des habitations ;
- Utiliser les serpentins insecticides uniquement à l'extérieur ;
- Utiliser des climatiseurs ou des ventilateurs qui perturbent les moustiques.

Enfin, il est crucial de consulter rapidement son médecin en cas de symptômes évocateurs (fièvre élevée, douleurs musculaires ou articulaires, douleurs oculaires, fatigue, maux de tête...).



Le double nettoyage convient-il vraiment à tous les types de peau ? Une dermatologue répond

Le double nettoyage est la star de notre skincare, mais est-il vraiment adapté à tout le monde ? Une dermatologue répond. Si vous êtes une adepte de l'univers skincare, vous n'avez pas pu passer à côté de la grande tendance du moment : le double nettoyage. Venu de Corée, il consiste à nettoyer sa peau en deux temps. Le premier se fait à l'aide d'un produit de type baume ou huile, qui permet d'éliminer les impuretés dues aux molécules dites lipophiles (sébum, crèmes solaires, maquillage). Le second nettoyage s'effectue quant à lui avec un produit nettoyant plus léger et aqueux, qui rince les impuretés dites hydrophiles (comme la poussière, la sueur, la pollution).



Quels sont les bénéfices du double nettoyage ? «L'approche en deux étapes permet de garantir que vous éliminez tous les dépôts et toutes les bactéries qui peuvent obstruer les pores ou interférer avec l'efficacité de votre produit de soin», explique Dr Jeannette Graf, dermatologue interrogée par le média

Who What Wear. «C'est particulièrement utile le soir, lorsque votre peau a été exposée aux polluants et aux accumulations de produits tout au long de la journée», ajoute la médecin. «Le véritable avantage, c'est que cela laisse votre peau nette, permettant à vos sérums et crèmes hydratantes de pénétrer et d'être

pleinement efficaces.» Le double nettoyage convient-il à tout le monde ? Le double nettoyage convient à la plupart des peaux lorsque l'on mise sur des gammes adaptées, il est notamment idéal pour les personnes qui ont la peau grasse ou acnéique puisqu'il vient débarrasser efficacement

l'épiderme de l'excès de sébum accumulé au cours de la journée (attention à ne pas négliger l'hydratation de votre peau grasse après le nettoyage). En revanche, «si vous avez la peau extrêmement sèche, sensible ou fragilisée, comme lors d'une poussée d'eczéma ou de rosacée, mieux vaut éviter le double nettoyage ou limiter sa fréquence», souligne Dr Graf. «Un nettoyage trop fréquent avec des produits inadaptés peut perturber votre barrière cutanée ; il est donc essentiel d'être à l'écoute de vos besoins quotidiens.» Dans ces périodes, privilégiez un nettoyant à base d'huile (qui sera plus hydratant) et contentez-vous de cette étape avant de passer à la skincare.

Vos pieds sont secs et craquelés à cause de vos chaussures d'été ? 3 conseils de dermatologue pour retrouver une peau douce à la maison

L'été offre son lot de surprises (et pas toujours des plus agréables) : canicule, coup de soleil sans oublier les pieds secs et fendillés. Pour retrouver des pieds en bonne santé avant la rentrée, une dermatologue partage 3 de ses précieux conseils. Avec la période estivale et les fortes chaleurs, les sandales s'imposent comme des alliées de taille pour faire respirer nos pieds. Cependant, à force de les porter en journée comme en soirée, ces chaussures ouvertes peuvent avoir des conséquences néfastes sur nos pieds en les rendant secs et craquelés. Mais à chaque problème, sa solution. Pour retrouver des pieds tout doux après vos vacances d'été, le Dr Neera Nathan, dermatologue partage, sur

son compte Instagram, ses conseils pour avoir de jolis pieds en bonne santé sans passer par la case institut. Comment venir à bout des pieds secs et craquelés en 3 étapes ? Une dermatologue répond «Si vous voulez vous débarrasser de vos pieds secs sans passer par la réalisation d'une pédicure, laissez-moi vous montrer 3 astuces approuvées par les dermatologues pour des pieds tout doux», amorce la professionnelle de santé. Appliquer de la crème hydratante «Je vais vous donner un de mes secrets. Pour des pieds tout doux comme du beurre, il faut s'enduire les pieds de crème hydratante puis porter des chaussettes avant d'aller vous coucher», affirme le médecin. Il

suffit donc d'appliquez une couche épaisse de crème sur vos pieds secs et craquelés avant d'aller vous coucher, puis d'enfiler une paire de chaussettes propres pour une durée minimale d'une heure ou idéalement toute la nuit. Tremper ses pieds dans du vinaigre de cidre «J'aimerais que plus de personnes aient connaissance de cette astuce», souligne la dermatologue. Pour réaliser un bain de vinaigre de cidre, il suffira «de combiner deux parts d'eau tiède à une part de vinaigre de cidre de pomme», ajoute-t-elle. Puis, vous pouvez tremper vos pieds, 2 à 3 fois par semaine, dans le mélange préparé au préalable entre 10 à 15 minutes pour les rendre plus doux, moins odorants



et réduire l'apparition d'éventuels champignons. Appliquer de l'urée pour réduire les callosités Connue comme étant un actif hydratant qui permet d'adoucir vos talons et éliminer les peaux mortes,

l'urée règne en maître pour des pieds en bonne santé. Comme l'indique le médecin dans sa vidéo, «appliquez cette crème sur vos talons 2 à 3 fois par semaine» pour obtenir l'effet escompté.

Millie Bobby Brown et Jake Bongiovi annoncent qu'ils ont adopté leur premier enfant, une fille

Millie Bobby Brown est maman ! La star de Stranger Things et son mari, le modèle et acteur Jake Bongiovi, fils du musicien Jon Bon Jovi, ont annoncé hier dans un post commun sur Instagram qu'ils avaient fondé une famille. « Cet été, nous avons accueilli une adorable petite fille grâce à l'adoption », ont-ils inscrit sur une image décorée d'un arbre sur fond pastel. « Nous sommes plus qu'enthousiastes à l'idée d'entamer ce nouveau

chapitre merveilleux de notre vie de parents, dans la paix et l'intimité », ont-ils ajouté, signant le post avec un joli message : « Et puis ils étaient trois. Avec amour, Millie et Jake Bongiovi ». Outre le sexe de l'enfant, on ne connaît pas encore son prénom ou sa date de naissance. Comme les parents Cette nouvelle intervient un peu plus d'un an après le mariage du couple dans un cadre féerique. Quelques mois après leurs noces, Millie Bobby Brown en a dévoilé des

images sur ses réseaux sociaux. Si les deux tourtereaux, âgés de 23 et 21 ans, semblent s'embarquer très jeunes dans une vie de famille, leurs parents en ont fait de même avant eux, comme l'a expliqué la star d'Enola Holmes au micro du podcast Call Her Daddy en mars dernier. « Ses parents se sont mariés très jeunes, ils étaient amoureux depuis le lycée », a-t-elle raconté au sujet des proches de son mari, comme l'a rapporté E ! News. « Mes parents se



sont mariés très jeunes [...] ils se sont rencontrés quand ils avaient 19 ans [...] Nous nous sommes mariés très jeunes. Nous avons eu d'excellents modèles pendant notre enfance. Nous ne voyions donc pas les choses différemment ».

Le réalisateur de « The Housemaid » salue le professionnalisme de Sydney Sweeney pendant sa rupture



Rien ne semble pouvoir ébranler le professionnalisme de Sydney Sweeney et sa carrière florissante. Pas même la fin de ses fiançailles en début d'année avec l'homme d'affaires Jonathan Davino, au bout de presque

sept ans de relation. Malgré cette épreuve, la star d'Euphoria a gardé la tête haute lors du tournage de The Housemaid à cette même époque, comme en a témoigné le réalisateur du film Paul Feig.

« Elle était complètement présente émotionnellement », a-t-il témoigné lors d'un entretien avec The Wall Street Journal, ajoutant que l'actrice était même « prête à tout et n'a vraiment posé aucun problème sur le plateau ». Paul Feig, à qui l'on doit aussi Mes meilleures amies (2011) et L'ombre d'Emily (2018), était pourtant au courant, comme « tout le monde

», que la star traversait une « période difficile » sur le plan personnel. Priorité au travail « Je lui demandais : «Hé, ça va ?» et elle répondait : «Je vais bien, super bien !» », s'est-il souvenu, tout en précisant que la comédienne ne semblait jamais « sur la défensive » dans ses réponses. Le réalisateur attribue son attitude positive sur le plateau à son professionnalisme et son « amour pour le travail ».

De son côté, la jeune femme, qui a participé à la même interview, a refusé de répondre à des questions sur sa relation actuelle avec son ex-fiancé, avec qui elle a fondé la société de production Fifty-Fifty Films en 2020. La nouvelle de la rupture des fiançailles de Sydney Sweeney a émergé en mars. Une source proche de l'actrice a alors confié à People qu'elle souhaitait notamment « se concentrer » sur sa carrière en plein essor. « Elle est exactement là où elle veut être », pouvait-on lire. Dans The Housemaid, une adaptation du roman à succès du même titre (La femme de ménage) de Freida McFadden, Sydney Sweeney partage la vedette avec Amanda Seyfried, Brandon Sklenar et Michele Morrone. Le film est attendu pour la fin de l'année.

Julien Lepers « effondré » par la déprogrammation en semaine de « Questions pour un champion »

Julien Lepers en est persuadé : Questions pour un champion, programme quotidien emblématique de la fin d'après-midi depuis trente-sept ans, méritait bien mieux que d'être relégué en fin de semaine. Dans les colonnes de Paris Match, l'animateur s'est dit « effondré » par l'annonce de la direction de France Télévisions. Celui qui l'a remplacé il y a dix ans, Samuel Étienne, avait déjà fait part publiquement de sa déception quant à cette « mauvaise décision » prise pour des raisons budgétaires. Et l'animateur historique

du jeu de culture générale, évincé après 30 ans de bons et loyaux services pour rajeunir l'image du programme, estime qu'« on sait ce que ça veut dire quand une émission est reléguée dans cette case ». Selon lui, « c'est un enterrement de deuxième classe ». De nombreux griefs De quoi ajouter à l'amertume que lui a laissé son départ forcé. « Vous avez donné toute votre vie à un programme qui, sans sexe ni de millions à gagner et juste avec des questions, des réponses et des dictionnaires en guise de cadeaux,

attirait des millions de téléspectateurs et comme pour William Leymergie, Patrick Sébastien ou David Pujadas, vous vous retrouvez sur le carreau sous prétexte, dit Delphine Ernotte, patronne de France Télévisions, qu'il y a «trop d'hommes blancs de plus de 50 ans» à l'antenne », regrette-t-il. Il accuse même : « Trois discriminations punies par la loi dans la même phrase et je ne crois pas qu'elle soit inquiétée pour cela ». Des générations entières ont fini leur journée avec Julien Lepers et se sont mesurées aux « Je suis, je suis,



suis... » de l'animateur. Alors les téléspectateurs ne sont pas près d'oublier son présentateur emblématique. « La seule chose qui me fasse mal, c'est quand les

gens me disent (et ils me le disent tous les jours) que leurs parents ou grands-parents me regardaient chaque soir. Ça rouvre la plaie », confie-t-il, toujours blessé.

Des organisations onusiennes alertent sur la situation catastrophique à Ghaza

Des organisations onusiennes ont alerté vendredi sur la situation humanitaire catastrophique dans la bande de Ghaza, où la famine a été officiellement déclarée par l'ONU, alors que l'enclave est en proie à une guerre génocidaire barbare menée par l'occupation sioniste depuis près de deux ans.

Un demi-million de Palestiniens souffrent actuellement de famine dans la bande de Ghaza, en proie à des agressions barbares sionistes depuis octobre 2023 et un blocus depuis plusieurs mois, ont souligné ces organisations dans

une Déclaration commune.

La déclaration a été signée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui ont exprimé également leur préoccupation face à la menace d'une offensive militaire sioniste intense sur la ville de Ghaza, rapporte l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Elles ont souligné qu'une telle opération "aurait des conséquences supplémentaires

dévastatrices pour les Palestiniens", appelant à cet égard, à garantir un accès sans entrave à l'aide humanitaire et à parvenir à un cessez-le-feu immédiat dans l'enclave palestinienne.

L'ONU a officiellement déclaré, vendredi, la famine à Ghaza, la première à toucher le Moyen-Orient, après que ses experts ont averti que 500.000 personnes se trouvaient dans un état "catastrophique".

La famine à Ghaza "aurait pu être évitée" sans "l'obstruction systématique" de l'occupation sioniste, a déclaré le responsable de la coordination



des affaires des Nations unies, Tom Fletcher. "Cette famine va et doit nous hanter tous", a-t-il dit.

Selon des experts de l'ONU, plus d'un demi-million de personnes à Ghaza

affrontent des conditions "catastrophiques", le niveau de détresse alimentaire le plus élevé du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), caractérisé par la famine et la mort.

Festival de Mini Basket : 400 jeunes basketteurs de 15 pays attendus à Jijel

400 jeunes basketteurs de 15 pays sont attendus au Festival de Mini Basket, prévu du 2 au 5 septembre à Jijel (Est de l'Algérie), a annoncé mercredi la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

Organisé en collaboration avec la fondation de la Fédération internationale (FIBA) "Basketball for Good", cet événement sera encadré par 70 entraîneurs, dont d'anciennes stars du basket africain, précise la FABB.

L'initiative Mini Basket-ball fait partie intégrante du programme de développement de FIBA Afrique. Ce programme vise à créer un environnement positif et encourageant où les

jeunes peuvent s'épanouir grâce au basket-ball. Il contribue également à élargir la famille FIBA à travers le continent.

Après cette manifestation, l'Algérie accueillera, également, les 6 et 7 septembre à Alger, la prestigieuse initiative "BAL4HER U23 ID" Camp, organisée par la Basketball Africa League (BAL), en partenariat avec la FABB.

"Cet événement constitue une opportunité unique pour les basketteuses algériennes de démontrer leur talent et de bénéficier d'un encadrement de haut niveau, tout en tissant des liens avec des figures techniques et sportives du

continent", avait indiqué la FABB dans un communiqué publié le 31 juillet.

Ce camp de détection, une première du genre en Algérie, s'inscrit dans une série d'initiatives continentales visant à promouvoir le basket-ball féminin en Afrique. Il s'adresse aux joueuses âgées de 18 à 23 ans, issues de toute la région, et propose un programme intensif mêlant développement technique et tactique sur le terrain, ainsi que des ateliers axés sur la résilience mentale, la confiance en soi et le leadership.

Les organisateurs ont salué la contribution de la FABB



dans la mise en œuvre de cette initiative, qui s'inscrit dans une dynamique plus large de soutien au sport féminin.

A travers cette action, la BAL et ses partenaires entendent

renforcer la visibilité du basket féminin en Algérie et en Afrique, tout en créant un espace d'expression et de développement pour la nouvelle génération de basketteuses.

Domestic Airlines : lancement du premier vol Alger-Tamanrasset lundi prochain

La compagnie aérienne Domestic Airlines a annoncé, vendredi dans un communiqué, le lancement lundi prochain de son premier vol régulier Alger-Tamanrasset.

Ce vol inaugural sera opéré par un Boeing 737-800, selon le communiqué, qui précise que le vol régulier Alger-Tamanrasset s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux en faveur d'un développement équilibré à travers l'ensemble du territoire et de la concrétisation de la politique de l'Etat visant à



renforcer l'offre de transport aérien domestique et à faciliter la mobilité des citoyens vers les wilayas du Grand Sud.

Ce vol régulier s'inscrit également dans "une mission

de service public à dimension stratégique, qui vient répondre aux besoins de mobilité des citoyens et renforcer les liaisons aériennes entre les différentes régions du pays,

appuyant ainsi l'intégration nationale et contribuant aux efforts de l'Etat en faveur du développement du système national de transport aérien", poursuit la même source.

A travers le lancement de ce vol, Domestic Airlines réaffirme son engagement à mettre en œuvre les orientations des hautes autorités du pays, en assurant un service de transport aérien de qualité.

Pour rappel, Domestic Airlines a été créée afin de renforcer l'offre de transport aérien entre les différentes wilayas du pays et de soutenir le développement socioéconomique, après le transfert de propriété de Tassili Airlines à Air Algérie, finalisé le mois courant.